

**IRL** journal d'expressions libertaires

Avril-Mai 1981

7 F

**Election '81**  
**Demain on case**  
**GRATIS**

**39**

## SOMMAIRE

Page	
3	Les prisons ignorent la crise
4-5	Un projet de grève de la faim
6-7-8	Petits trucs à savoir pour mieux « piger » les sondages
9-10	La classe ouvrière n'est plus ce qu'elle était
11->15	Réquisitoire contre les droits de l'homme
16	Chomsky et Faurisson
22	L'objection en Suisse
23->27	Avoir 13 ans en Espagne
28-29	Désertion - Insoumission - Objection
30	Lasse, je prends la plume
31->33	Petit dico de l'ennemi intérieur (suite) : l'ACEL
34	La prostitution institutionnelle, archétype de la société intellectuelle

I.R.L., journal d'expressions libertaires - 13 rue Pierre Blanc 69001 Lyon.

Directeur de publication : Alain Thevenet

Commission paritaire : 55270

Imprimé par les :

Ateliers d'Impression Presse Nouvelle (A.I.P.N.), 48 rue Burdeau, 69001 Lyon.

NOTEZ : le numéro en haut à droite de votre adresse sur la bande d'expédition indique à quel numéro se finit votre abonnement. Nous vous demandons de vous réabonner dès que vous arrivez à échéance; nos tâches administratives en seront ainsi grandement facilitées.

Le C.U.A.R.H. (Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle) de Lyon tient des permanences le mardi et le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 au C.E.P. 44 rue Saint Georges 69005 Lyon tel. 837.42.77.



### Grève à l'Hôtel-Dieu à Lyon

Le 13 février, les médecins et le personnel du centre d'orthogénie de l'Hôtel Dieu à Lyon, se sont mis en grève pour plusieurs raisons :

- la remise en cause de leur statut (jusque là, les médecins avaient un contrat d'un an renouvelable avec les H.C.L. chacun assurant une vacation par demi journée; les Hospices Civils de Lyon refusent de renouveler ce contrat et leur proposent de devenir « attachés » à un service ce qui entraînerait la précarité de l'emploi puisqu'ils peuvent être licenciés sans motif du jour au lendemain) et la non-formation (jeunes internes n'ayant aucune pratique de la méthode Karmann, méthode d'aspiration).

- Le manque de personnel, son non-remplacement quasi systématique.

- L'impossibilité de pratiquer des avortements sous anesthésie générale, donc l'impossibilité de pratiquer les avortements au terme de la loi (10 semaines de grossesse) et les avortements thérapeutiques.

- La demande d'une convention entre les H.C.L. et le Planning, pour le personnel qui travaille au Centre et qui est membre de cette association.

Cette grève a duré une semaine ; les

femmes ont cherché une solution où elles ont pu, souvent dans d'autres départements, parfois en Angleterre (10 % chiffre du planning).

Les médecins ont obtenu satisfaction sur :

- le renouvellement de leur contrat (en attendant le statut national).

- la création de postes supplémentaires.

- la possibilité de faire des anesthésies à compter du premier juin (date du début des travaux à l'Hôtel Dieu où seul le Centre d'Orthogénie restera... la brebis galleuse pense les mauvaises langues).

- la possibilité de faire des avortements thérapeutiques.

Mais dans la réalité, un mois et demi après la grève, il semble que tout cela soit des promesses un peu en l'air.

Pour nous, la volonté des H.C.L., donc du pouvoir, est assez claire. L'équipe des médecins de l'Hôtel Dieu est gênante (plusieurs d'entre eux ont pratiqué au M.L.A.C. en 1973). Le Centre de l'Hôtel Dieu avait une existence relativement autonome à l'intérieur de l'institution. La politique des H.C.L. coïncide étrangement avec la répression accrue du gouvernement à l'égard des médecins pratiquant des avortements (Bayonne, Lour-

7 - 8 Juin 1981

### Journées Libertaires

Aux Lecteurs, lectrices d'I.R.L. Nous vous invitons à participer aux deux Journées Libertaires qui auront lieu à Lyon les 7 et 8 juin prochains au : Centre Pierre Valdo, 176 rue P. Valdo 69005 LYON.

Voici une première liste des groupes et journaux ayant confirmé leur présence à ces journées :

- Le Floreal-TAC (Tribune Anarchiste Communiste)
- L'O.C.L. de Paris
- Les éditions Noir et Rouge
- Le C.P.C.A. (Centre de Propagande et de Culture Anarchiste)
- L'A.P.E.R.A. (Agence de Presse Ecologique Rhône-Alpes)
- I.R.L.
- Le C.U.L. Collectif Utilitaire Lyonnais
- La C.N.T.F. (Union Locale de Villeurbanne)
- Le C.S.I. (Comité de Soutien aux Insoumis)
- La librairie La Gryffe
- Le G.I. (Groupe Insoumission)
- Le G.A.R.M. (Groupe d'Action et de Résistance à la Militarisation)
- Le groupe anarchiste de Grenoble

Nous attendons la suite des confirmations.

Plusieurs débats sont à l'ordre du jour :

- Antimilitarisme
- Presse Libertaire
- Le mouvement libertaire aujourd'hui
- Ecologie

D'autres débats restent à définir.

Des projections de films long métrage sont prévus :

« COMA la mémoire en panne » (film récent sur la vie d'un vieil anarchiste), « Johnny got his gun ».

D'autres films restent encore à confirmer.

En ce qui concerne l'hébergement, il n'y aura pas la possibilité de camper au Centre, mais nous pourrions assurer l'hébergement si vous nous contactez à l'avance à l'adresse suivante :

« Pour les Journées Libertaires »  
c/o A.C.L.R. 13 rue Pierre Blanc  
69001 LYON

des, la Pergola,...). « La loi rien que la loi » dit le Ministre de la Santé. Quand on sait combien déjà est répressive la loi Pelletier, on ne peut qu'être effrayé et inquiet pour l'avenir.

De plus en plus de médecins sont convaincus de la nécessité de créer des structures légères pour que les avortements se passent le mieux possible pour la femme. Nous assistons, pour le contraire, à un retour en arrière considérable à savoir que pour le pouvoir, l'idéal serait probablement que les services de gynécologie obstétrique fassent quelques avortements, de façon anonyme, comme n'importe quel acte médical.

Or, l'avortement n'est pas qu'un acte médical. Il met en jeu toute la vie sexuelle de la femme. Les répercussions psycho-affectives sont importantes. Pour nous, la seule manière pour que cet acte difficile et douloureux puisse se vivre le mieux possible, est de le pratiquer de façon collective, en permettant à la femme d'y participer le plus activement possible, dans un climat chaleureux, sans culpabilisation, en lui expliquant ce qui se fait sur son corps. Nous ne pensons pas être utopistes. Nous voulons montrer plutôt concrètement qu'une autre façon de vivre sa santé, sa vie sexuelle et sociale est possible.

# Les Prisons ignorent la crise

**L**a majorité des institutions qui président à l'organisation de nos destinées, la majorité des appareils d'Etat ne sont pas respectables. Aussi ne sont-ils pas respectés. Pour en assurer la permanence à tout prix, le pouvoir s'adjoit le concours de la loi et là où elle ne fait plus peur, il utilise la prison.

42.000 détenus se partagent 28.000 places en mars 81. 28.000 ?... c'est le nombre de détenus de l'année 72. Dans son livre « Les chevaux du lac Ladoga », Peyrefitte estime probable et possible une population pénale de 60.000 individus... Français, encore un effort...

Alors, on va en prison, on y va même de plus en plus. On s'y suicide ( 38 en 1980 ) alors que la moyenne fut de 25 de 1972 à 1975, on y dépose des préavis de révolte comme en mars 80 à Lyon, on s'en évade de moins en moins ( 11 en 80 ; 36 en 75 ), on y trouve des complicités à la mesure de la saloperie d'un système qui vous condamne à avoir la tête tranchée à l'âge de 24 ans, on y mange pour 9,16 francs par jour et l'on coûte à la collectivité 87,28 francs pour la même journée. En 1981, la répression ne s'arrête pas à la peine privative de liberté, encore faut-il que le système pénitentiaire insulte, casse, humilie, réduise, mutilé, manipule. Quelque sous-directeur s'en fait le champion à Saint-Joseph.

Pour pallier au surpeuplement des prisons, deux solutions s'offraient :

- l'utilisation de la loi à des fins non-répressives de réinsertion et le parc pénitentiaire actuel suffisait,
- l'accroissement du domaine immobilier et c'est ce qui a été choisi. Ainsi les 10 années à venir verront la construction de 13.000 places supplémentaires. La série va commencer avec Mauzac en Dordogne et Saint-Martin de Crau.

A Lyon, le surpeuplement c'est plus de 1.000 détenus pour Saint-Paul et Saint-Joseph alors que la capacité d'accueil est de 600 places ; c'est dans le bâtiment des femmes à Montluc 40 détenues au lieu des 15 ou 20 habituelles. Ici, ce sera 4 détenus par cellule, là ce sera des matelas dans les ateliers. Dans tous les cas, ce sera des agressions continuellement de mise dans un espace trop réduit. La région pénitentiaire de Lyon couvre 13 départements limitrophes. Les années qui viennent, doteront Moulins d'une nouvelle prison ainsi que Lyon dans des conditions encore imprécises.

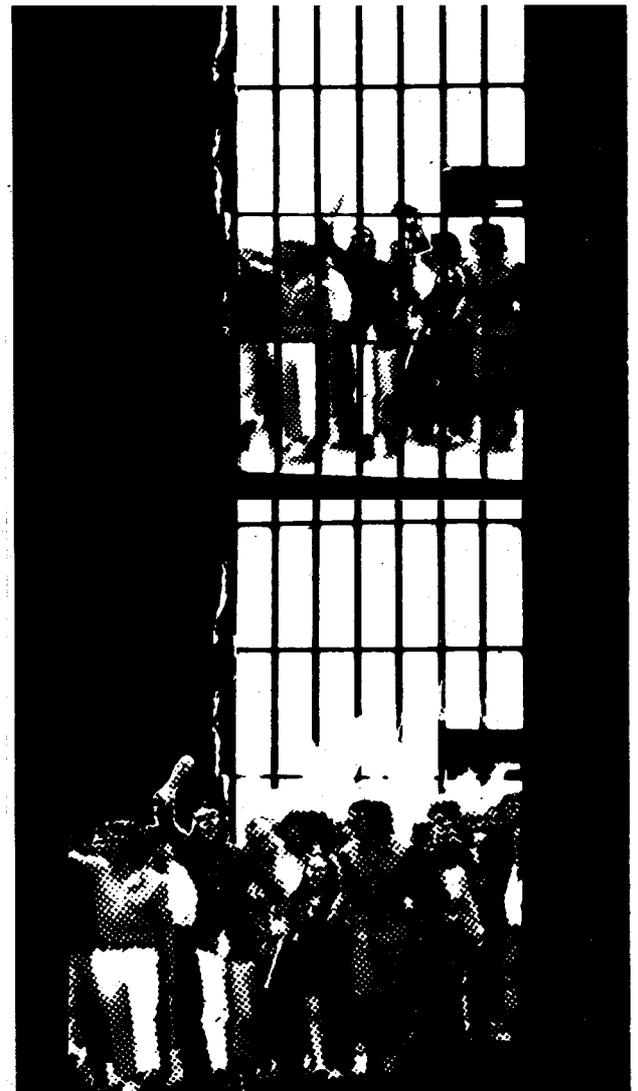
En matière de nouvel établissement, le « primat à la sécurité » qu'exige Peyrefitte lui fait écrire la chose suivante : « en y entrant, le détenu connaît le jour où il en sortira. Il choisit son plan de vie pour la durée de son séjour, le type d'activité qu'il exercera : travailler dans un atelier, faire des études, servir au réfectoire. Comme dans beaucoup de prisons américaines, le sport tient une grande place. Comme l'espace sur lequel s'étend la prison est trop vaste pour être surveillé par des miradors, une voiture fait en permanence la ronde autour de l'établissement. La vitesse de rotation est calculée de manière que le détenu qui voudrait s'échapper n'ait pas le temps de franchir, entre deux passages de voiture, tous les barrages électrifiés. Et le conducteur est armé. Il n'hésitera pas à tirer. Chacun le sait. Un coup de semonce en l'air, puis un coup dans les jambes, si le détenu bouge encore. Si cela ne suffit pas, le fusil vise au cœur ».

Dans une question au Garde des Sceaux, en juin 80, Michel Noir, député dans le Rhône, s'inquiétait du surpeuplement des prisons de Lyon. Peyrefitte lui répondit par l'annonce de la construction d'un centre de détention régionale destiné aux condamnés à de moyennes peines, d'une maison centrale, d'un centre de jeunes détenus, d'un établissement réservé aux condamnés à de très courtes peines. 600 places au total.

L'administration centrale n'a pas eu beaucoup de succès pour l'instant dans sa quête d'un terrain convenant à l'établissement pénitentiaire régional qu'elle souhaite ouvrir. A Satolas, un terrain de 15 hectares a été pressenti mais après une hésitation, le conseil municipal a fait savoir que ce serait non. Le maire de la commune allant même jusqu'à dire : « on chie dans nos jardins et les prisonniers auraient un confort moderne ». Les idées courtes ont la vie longue.

Dans les temps de crise, les esprits s'inquiètent, les solidarités se dénouent, les portes se ferment. Les prisons affichent complet. Peyrefitte et les nouveaux entrepreneurs sont déjà à l'œuvre : de beaux jours s'ouvrent à eux jusqu'à celui où exploseront les poudrières qu'ils construisent avec nervosité.

LA MOUCHE



**I** VIT parmi nous tout un PEUPLE que nous feignons de ne pas voir ; un peuple que nous méprisons ; un peuple nombreux dont les responsables de notre pays nient quasiment l'existence. Ce peuple, c'est CELUI DES ENFANTS D'IMMIGRES, ceux que certains sociologues ont appelés « La Deuxième Génération », mais qui est surtout UNE NOUVELLE GÉNÉRATION. Ce peuple de presque un million et demi de personnes, dont près de LA MOITIE EST DE SANG MAGHREBIN, est volontairement confondu avec l'ensemble des « immigrés ». Et comme tous ceux à qui est accolée cette dernière étiquette, les membres de ce peuple sont, dans ce pays soi-disant de libertés, les « SANS-DROIT » par excellence, quand bien même LA PLUS PART EST NEE ICI où ( et ) a passé plus de la moitié de sa vie en France.

Mettant en place, ces dernières années et surtout ces derniers mois, une législation de « liberté surveillée » pour les Immigrés, le gouvernement a sciemment ignoré la DIFFERENCE de cette nouvelle génération, à tel point que certains — comme les Algériens — qui sont nés dans l'hexagone voici 20 ou 30 ans, qui y ont passé toute leur existence, sont traités administrativement comme s'ils étaient arrivés en 1973 ou en 1974. C'est-à-dire qu'ils ne sont admis à vivre sur la terre française que dans la mesure où leurs bras et leurs têtes peuvent être exploités... et c'est tout. Comme leurs parents, ils ne peuvent se prévaloir que d'une autorisation provisoire de vivre dans le pays qui les a vus grandir, et l'administration se garde le pouvoir de les jeter hors de nos frontières selon son seul vouloir.

#### Des situations très diverses, mais des droits toujours bafoués

L'ensemble des jeunes dont il est question se trouve dans des situations très diverses. Il y a ceux qui sont nés ici avant ou après telle date fatidique ( pour les jeunes de familles algériennes, tout dépend s'ils sont nés avant ou après l'Indépendance de l'Algérie ). Il y a ceux qui sont nés hors de France, mais qui y sont venus tout jeune. Il y a enfin ceux qui y sont arrivés ces dernières années, déjà parfois adolescents, dans le cadre des regroupements familiaux pourtant difficiles à réaliser. Selon qu'ils sont Algériens ou d'une autre origine, leurs capacités à bénéficier de la nationalité française ( qui est au moins un rempart contre l'expulsion ) sont tout à fait différentes. Les Algériens nés dans l'hexagone et hors de l'hexagone avant l'Indépendance, ont généralement perdu la nationalité française avant cette dernière, même s'ils étaient à l'époque des bébés, et la réintégration dans cette nationalité n'est pas aisée. Ceux qui sont nés en France après le 1 janvier 1963, ont droit automatiquement à la nationalité française parce que « nés en France de parents nés en France » ( l'Algérie était alors française ). Pour les jeunes d'autres pays d'origine, être nés en France et avoir vécu dans ce pays au moins de l'âge de 13 ans à l'âge de 18 ans, donne normalement accès à la nationalité française. Mais ceux qui ne sont pas nés en France, même s'ils y sont arrivés à l'âge de quelques mois, doivent faire de longues démarches de « naturalisation »... ou bien vivre définitivement avec le « statut » précaire d'Immigré.

Mais, même lorsque ces jeunes ont droit ou accèdent à la nationalité française, rien n'est souvent changé pour eux, surtout s'ils appartiennent à des ethnies et à des cultures du « Tiers-Monde ». Ainsi, le droit au logement est refusé de plus en plus aux familles maghrébines, même lorsque celles-ci comptent ( et c'est à présent le cas le plus fréquent ) plusieurs enfants français de droit, cela en vertu de la notion fallacieuse de « seuil

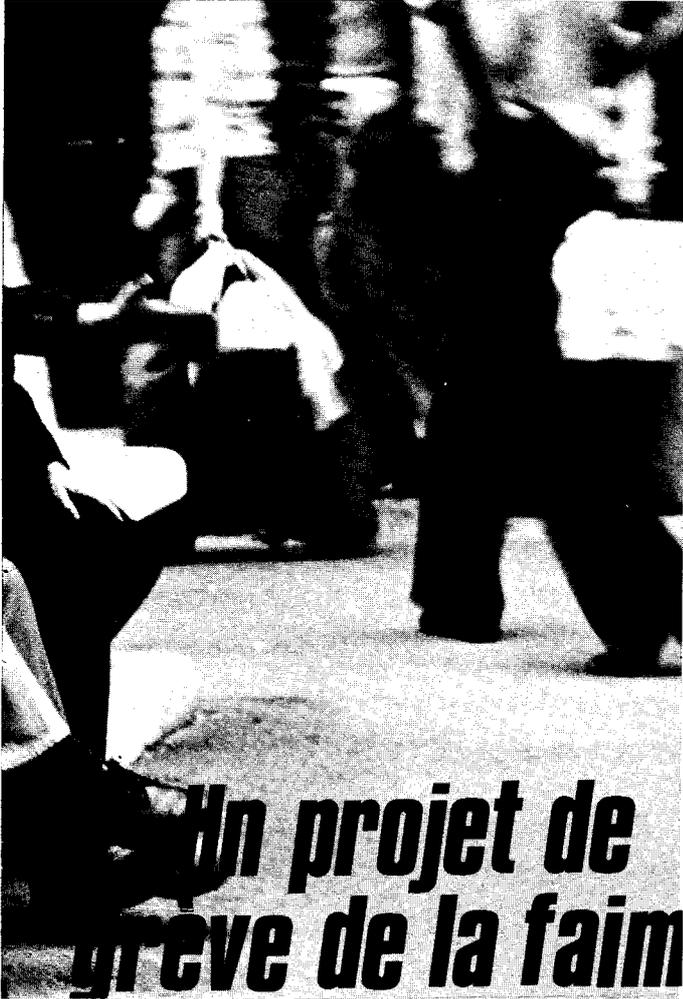


de tolérance ». Ainsi, on entend crier à « l'envahissement des écoles par les enfants étrangers », même quand ceux-ci sont français au regard du Code de la Nationalité. Ainsi, le délit de « teint basané » reste vrai pour nombre de policiers, que l'on soit porteur d'une « carte de séjour ou de résidence » ou d'une carte d'identité française. Ainsi, être de sang maghrébin vous ferme les portes de beaucoup d'employeurs, quelle que soit la couleur de vos papiers... Ceux qui ont le statut d'étrangers ne peuvent se réclamer d'aucun droit propre à leur condition, car aucun droit n'est inscrit dans quelque code que ce soit. Ceux qui ont la nationalité française voient leurs droits régulièrement bafoués.

L'administration s'autorise à jeter hors de nos frontières des jeunes qui sont nés ou ( et ) qui ont grandi ici, s'obstinant à les traiter comme des « corps étrangers » parce que cela l'arrange. Beaucoup de ces jeunes — surtout parmi les garçons — posent des problèmes « d'ordre public », notamment à travers des actes de délinquance et de violences diverses. Mais plutôt que de chercher nos responsabilités dans cette situation et chercher à détruire tout ce qui, dans notre société, est un « désordre établi », on décide de se débarrasser des « gêneurs »... lesquels sont et seront de plus en plus nombreux. On prétend qu'il s'agit-là d'une « mesure d'hygiène » qui voudrait faire disparaître les abcès où viennent se nourrir les réactions racistes, ne mesurant pas que cela fait grandir la haine chez les jeunes des cités. L'opinion publique mal informée se montre satisfaite de ces expulsions... et c'est ce qui compte — seul — pour les pouvoirs publics.

Ces dernières années, plusieurs de mes amis ont été de la sorte arrachés à la vie en France, ce qui, pour beaucoup, consistait à être arrachés à la vie tout court. Il m'est alors arrivé d'aller les rejoindre pour quelques jours en Algérie, et j'ai vu leur misère, mesurer leur solitude,

## La décision d'entreprendre une grève de la faim illimitée



# Un projet de grève de la faim

entendu leur désespoir. Certains ont pu revenir en situation régulière, par suite de grâce ministérielle ou préfectorale ; d'autres sont revenus clandestinement ; d'autres dépérissent littéralement en Algérie loin de tous ceux qu'ils aiment, loin de leur terre natale ou de croissance.

Depuis l'adoption par le Parlement de l'honteuse loi « Barre-Bonnet », véritable machine à expulser, le mouvement de renvoi par la force « d'étrangers » s'est manifestement accéléré, et sur le seul quartier de Gerland, nous attendons pour les semaines qui viennent à au moins trois ou quatre expulsions de jeunes.

L'action que j'ai pu déployer ces dernières années en solidarité avec les jeunes expulsés et leurs familles, en lien notamment avec François Lefort, prêtre à Alger, et l'association Rencontre et Développement ; en lien aussi avec diverses organisations, divers avocats et divers travailleurs sociaux, me vaut, par surcroît d'être de plus en plus sollicité pour communier à la détresse de dizaines de jeunes dans cette situation sur Lyon et pour essayer de « faire quelques choses » avec eux, notamment lorsqu'ils sont en prison... où ils préfèrent souvent rester plutôt qu'être expulsés !

Malheureusement, comme François Lefort à Alger et quelques autres amis de par la France, je n'ai aucun pouvoir particulier sinon celui de refuser de baisser les bras devant la justice qui est faite à ces jeunes, et personne jusqu'ici, organisation ou individu, n'a pu réussir à rendre impossible la condamnation à l'exil de jeunes qui ont toute leur vie en France, toutes leurs relations, toutes leurs préférences, et qui ont généralement largement payé de peines de prison, les délits qu'ils ont pu commettre. Quelquefois, l'administration, par bienveillance ou par peur du scandale ( par exemple, quand sont expulsés des mineurs ), veut bien surseoir à des expulsions, mais il s'agit de « repêchage individuel » qui ne corrige rien.

Accablé par les appels de désespoir, blessé à cause des amis qu'on m'arrache ou qu'on veut m'arracher, j'en suis donc venu, après avoir cherché et essayé bien d'autres moyens d'action, à faire le projet d'une grève de la faim illimitée pour que cessent enfin les expulsions des jeunes nés ou ayant passé plus de la moitié de leur vie en France, et pour que les jeunes qui ont été bannis puissent revenir.

Il me paraît fondamental, en effet, de ne pas agir pour les gens, mais avec eux, même si tous ces problèmes de la vie entre ethnies et cultures différentes nous concernent très personnellement et très collectivement dès lors que nous ne voulons pas devenir des « petits blancs d'Afrique du Sud » dans un système « d'apartheid » façon Giscard, Bonnet, Stolérou ou Peyrefitte.

Or aujourd'hui, me semble-t-il, les temps sont mûrs pour ces actions ensemble, surtout chez les dizaines de milliers de jeunes Maghrébins qui en ont assez des humiliations et des rejets permanents. Déjà, ils s'organisent dans les Cités de Paris, de Marseille comme de Lyon. A Vitry, à Ivry et à Nanterre, les « Rebeux » ( « Arabes » en verlan ) parlent de « Brown Power » ( Pouvoir Brun ) et ils ont pour devise : « War and Love ( Guerre et Amour ), ce qui dit bien à la fois la rage qu'ils ont et leur désir d'aimer et d'être aimé. Ce sont, certes, des groupes encore minoritaires, mais cette aspiration à la révolte est de plus en plus sensible chez l'ensemble de ces jeunes.

La grève de la faim illimitée à laquelle je suis décidé à me livrer, n'aura de sens que si elle s'accompagne de prises de parole et d'initiatives venant des Maghrébins de France eux-mêmes, et les contacts déjà pris me font penser que cela viendra. Faire cette grève à la veille des élections présidentielles me paraît également important, si elle sert à rappeler et surtout à faire entendre la présence des « Immigrés » et de leurs enfants dans notre pays dans un moment où l'avenir de ce dernier et de ces populations peuvent être modifiés.

La « cible » visée est l'arrêt des expulsions de jeunes nés ou ayant grandi en France, mais l'expulsion étant le symbole du rejet dont les jeunes « Immigrés » et leurs parents font l'objet en France, s'attaquer à l'expulsion est revendiquer du même coup la reconnaissance de DROITS pour toute cette partie de la population de France. Mais il faut laisser à ces jeunes et à leurs parents la liberté de dire ce à quoi ils aspirent. Pour ma part, j'ai entendu le cri souvent étouffé des expulsés, et je veux lui donner écho simplement.

Christian Delorme

---

La grève de la faim illimitée a lieu dans un local du quartier de la Guillotière à partir du 2 avril. Christian l'entreprend avec deux autres amis dont un en instance d'expulsion.

François Lefort à Alger prend aussi le jeûne pendant un temps limité et organise la solidarité d'Algérie.

D'autres personnes d'autres villes se joindront à la proposition.

Des groupes politiques ( M.A.N. ), professionnel travaillant avec les immigrés sur les problèmes provoqués par leur situation en France et les expulsions, s'y associent. D'autres attendent un peu avant de s'engager.

**Grève illimitée :** Ni un appel au martyr, ni un appel à la mauvaise conscience mais la confiance en la force que peut provoquer un homme quand la situation d'injustice qui lui est faite, fusse au travers de ses amis, lui devient intolérable, d'une violence telle que le dénouement seul rappelle le besoin fondamental du respect qui passe alors au dessus des impératifs politiques, économiques, administratifs...

C'est un choix libre au sein d'une complicité qui nous concerne et vient nous débusquer dans nos sécurités.

---

**N**ous sommes à l'ère de la sondocratie, proclament avec un bel enthousiasme, les médias-à-la-formule-facile. A force de les entendre délirer, j'ai eu envie d'en savoir plus sur la question. J'ai potassé les journaux. J'en ai retiré quelques

## PETITS TRUCS A SAVOIR POUR MIEUX « PIGER » LES SONDAGES

Enquête sur les préférences des français moyens en matière de lessive ou de fromage.

Enquête sur l'état d'esprit des agriculteurs ou des femmes après telle ou telle mesure gouvernementale.

Enquête ... sur les sondages :

13 % des français jugent très utile que les journaux en publient .

46 % assez utile ;

24 % peu utile ;

12 % pas utiles ;

5 % sont sans opinion.

Et 7 % ont très confiance dans leurs résultats ;

49 % assez confiance ;

28 % peu confiance ;

11 % pas du tout ( les plus méfiants semblent être les électeurs communistes ).

( Sondage Louis Harris pour Le Matin, 7 février 1980 )

Les sondages éveillent l'intérêt de l'opinion public des passions dès lors qu'ils se révèlent « politiques ».

Considérés comme des « thermomètres », « diagnostics », « instruments d'analyse » incomparables et indispensables — « la photographie exacte de l'état de l'opinion à un moment donné » lorsqu'ils plaisent, ils deviennent, dans le cas contraire, des « prévisions » ou « pronostics » parfaitement méprisables et dénués de fondement.

Et, selon qu'ils apparaissent défavorables à l'une ou à l'autre, la majorité ou l'opposition critiquent leurs résultats, dénoncent les manipulations des instituts de sondages... qui, eux-mêmes, tapent d'ailleurs sur leurs petits camarades en s'affirmant seuls compétents en la matière! Ainsi, en janvier 1980, Mermaz ( proche de Mitterrand ) pense que la campagne des sondages en cours « vise à assurer la réélection de Giscard en neutralisant le P.S. par la dualité Mitterrand Rocard ».

En fait, sans l'avouer, les élus suivent tous avec attention les indications fournies par ces moyens d'information sur la société et cherchent à les utiliser à leur profit. Dans les enquêtes réalisées dès 1979 pour la présidentielle de 1981, Chirac apprend que son électorat le fuit lorsqu'il s'attaque trop violemment à Giscard : il change d'attitude. Rocard, de son côté, tente de peser du poids de sa popularité extérieure sur le choix d'un candidat par le P.S....

### Quelques repères en bref.....

Le premier institut de sondages apparaît en 1934 aux Etats Unis. Il devient très populaire en 1936 lorsqu'il annonce Roosevelt gagnant avec 55 % des voix.

En France, c'est l'I.F.O.P. qui présente le premier sondage en octobre 1938, révélant que 57 % des français sont alors « munichois » ( tendance qui se renverse quelques mois plus tard ).....

Aujourd'hui, il existe près de 300 cabinets d'études, de marketing et de sondages français. Mais une dizaine seulement effectuent des enquêtes politiques.

La loi du 19 juillet 1977 régit la publication et la diffusion de tout sondage d'opinion « ayant un rapport direct ou indirect avec un référendum, une élection présidentielle ou l'une des élections réglementées par le Code électoral, ainsi qu'avec l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés Européennes ». Ainsi, tout sondage doit être accompagné de sa « fiche technique » : nom de l'organisme de sondage, nom et qualité de l'acheteur, nombre de personnes interrogées, date des interviews.

La loi interdit toute publication de résultats durant la semaine précédant le vote. De plus, elle prévoit la création d'une Commission de sondage chargée de donner son avis sur le déroulement des enquêtes.

Cette commission comprend 9 membres, qui viennent du Conseil d'Etat, de la Cour de Cassation et de la Cour des Comptes. Elle doit recevoir de chaque institut une notice précisant : « l'objet du sondage, la méthode selon laquelle les personnes interrogées ont été choisies, le choix et la composition de l'échantillon, les conditions selon lesquelles il a été procédé aux interviews, le texte intégral des questions posées, la proportion des personnes n'ayant pas répondu à chacune des questions, les limites d'interprétation des résultats publiés... ».

Mais en fait, elle a fort peu de pouvoir et se contente de diffuser de temps à autre des communiqués sur la fiabilité d'un sondage.

### Les caractéristiques et le déroulement de l'enquête

Pour être plus ou moins crédible, un sondage doit répondre à un certain nombre de conditions portant sur l'échantillon, le quota, les enquêteurs, les résultats. La méthode des quotas sert à déterminer un échantillon — renouvelé à chaque fois — reproduisant exactement et proportionnellement toutes les catégories composant la collectivité française. Pour ce faire, 5 éléments « objectifs » entrent en ligne de compte : le sexe, l'âge, la catégorie socio-professionnelle, la région et le type d'habitat ( importance de la commune ), auxquels s'ajoute une donnée « subjective » : l'appartenance politique. Les quotas fixent l'aire géographique précise dans laquelle doit se dérouler l'étude.

Des questionnaires sont alors expédiés aux enquê-

teurs qui font leur travail en tenant compte de quelques règles : Interroger une seule personne par foyer, se déplacer suffisamment pour avoir une relative dispersion géographique des interviewés...

Puis les résultats sont traités par ordinateur et ventilés par catégorie sociale. Pour être plus sûrs d'eux, les instituts utilisent divers systèmes de contrôle fort coûteux : ils écrivent ou téléphonent aux personnes interrogées ( 10 % d'entre elles pour l'I.F.O.P. et la S.O.F.R.E.S.) afin de vérifier le passage des enquêteurs. Ou bien, ils procèdent à une relecture de certains questionnaires en vue de dépister les « bidonnages ». Ou encore, des « inspecteurs de terrain » refont les interviews qui semblent douteuses... ( l'I.F.O.P. questionne 300.000 personnes par an. Un conflit a opposé en octobre 1980 la direction qui voulait que l'identité de l'interviewé figure sur le questionnaire, aux 20 délégués du personnel C.G.T. — sur un total de 21 — qui dénonçaient la tentative de fichage politique des français ).

Mais, en fait, ces contrôles sont souvent réalisés... après publication des enquêtes ! Et, au cours de celles-ci, de très nombreux facteurs interviennent pour orienter et fausser les résultats :

**l'échantillon**, lorsqu'il subit certains grossissements artificiels : 500 personnes sont interrogées et leurs réponses multipliées par deux, de façon à atteindre le chiffre de 1.000, plus convainquant pour la Commission de sondage. La marge d'erreurs, dans ce cas, devient considérable ( elle varie de 2 % à 20 % selon que les interviewés sont 10.000 ou 100 ).

**La formulation des questions**, qui pose en général de « légers » problèmes...

En 1938, l'I.F.O.P. publie, à deux mois d'intervalle,

deux études d'opinion sur la cession à l'Allemagne des colonies française. A la question : « pensez-vous qu'il faut donner des colonies à l'Allemagne ? », en octobre, elle obtient 59 % de oui, 33 % de non. Par contre, en décembre, à la demande : « pensez-vous que la France doit rendre à l'Allemagne les colonies qui nous ont été confiées par la S.D.N. après la grande guerre ? », les réponses deviennent 22 % de oui, 70 % de non.

La précision du questionnaire entraîne ainsi un changement dans les attitudes.

Récemment, une majorité de personnes intrrogées ( 55 % ) se déclare opposée à la politique de Barre. Mais une minorité seulement ( 34 % ) affirme ensuite souhaiter « qu'il s'en aille le plus rapidement possible »...

**L'interprétation** donnée aux conclusions d'un sondage : Telle personne qui déclare avoir « envie de voter » pour un candidat se transforme facilement en un électeur potentiel, si ce n'est acquis. Et la nuance entre « voteriez-vous » et « voterez-vous » disparaît vite.

**Les chiffres sont manipulés à différents stades** du sondage. D'abord, lorsque l'échantillon étudié ne correspond pas tout à fait à celui initialement prévu. Certaines catégories de personnes sous-représentées connaissent des « redressements » par ordinateur pour respecter les quotas et retrouver les données de départ. Par exemple, certains électeurs communistes, méfiants vis-à-vis des sondages, n'avouent pas leur intention de voter pour le P.C. Du coup, celui-ci voit son électorat estimé à 15 % par les instituts alors que son score habituel aux élections tourne autour de 20 %. Pour évaluer le taux de communistes « cachés », certaines sociétés d'étude corrigent les chiffres en « croissant » les intentions de vote avec les réponses aux questions portant sur des compor-



tements politiques passés (attitudes aux précédentes élections, etc.,...).

Mais cette « méthode » comporte au moins un risque: celui de ne pas déceler les mouvements d'opinions qui se dessinent.

Et puis, un sondeur insatisfait des résultats d'une enquête peut décider de modifier les chiffres pour contenter un client candidat et contre finances; pour faire de la publicité au journal qui a commandé l'étude, un institut va gonfler un électorat, annoncer des chiffres impressionnants. Si la modification ne dépasse pas la marge d'erreur, la Commission ne remarque rien...

### La guéguerre des instituts

Les deux plus grosses sociétés d'étude françaises sont la S.O.F.R.E.S. et l'I.F.O.P. Elle se livrent, surtout depuis l'élection présidentielle de 1965, à une véritable guerre pour établir leur suprématie sur le marché.

En 1977, Stoléro commande à l'I.F.O.P. une enquête sur l'attitude des français face au problème des immigrés. Les résultats se révèlent spectaculaires: les français se disent favorables dans leur grande majorité à des mesures visant à diminuer la main-d'œuvre étrangère dans le pays. Mais l'enquête a été mal préparée et menée. Aussi J.M. Lech, directeur de l'I.F.O.P., « corrige » lourdement les chiffres. Début 1979, *Le Canard Enchaîné* dénonce « l'affaire du sondage Stoléro ». Lech se défend en critiquant les autres sondages « truqués en raison de la non-indépendance des organismes qui les réalisent, de la médiocrité du personnel et aussi pour des raisons politiques ».

L'I.F.O.P. perd une partie de ses clients, dont le gouvernement. Et la S.O.F.R.E.S. en profite. Aujourd'hui, elle réalise à elle seule un chiffre d'affaires presque aussi important que tous les autres instituts réunis (sa filiale, Louis Harris France, est dirigée par R. Cayrol, un ancien du P.S.U. toujours proche de Rocard).

A côté de ces deux « gros », naissent vers 1970 de petites sociétés qui travaillent en générale (de façon parfois « hâtive ») pour la majorité et se développent en utilisant leurs relations politiques.

Ainsi, l'équipe fondatrice de Public S.A. est, selon *Le Matin*, « un cocktail équilibré de représentant des différentes familles politiques de la majorité gaulliste et giscardienne. Suffisamment militants pour être bien introduits dans chacun des partis giscardien ou gaulliste. Pas trop pour pouvoir, à l'occasion, travailler pour les deux à la fois ».

Aux dernières législatives Public S.A. qui annonce la victoire de la majorité alors que les autres instituts donnent la gauche gagnante, se voit accusée d'être à la solde du R.P.R. D'autant que la moitié de son capital est alors détenue par J.J. Guillet et Joël Galli, très proches de Charles Pasqua (le conseiller de Chirac).

Début 1979, ces deux hommes quittent Public S.A. pour fonder ensemble Indice Opinion, dont ils possèdent les trois quart du capital. De leur côté, les deux autres fondateurs de Public S.A., Olivier Noc et Michel Bousquet créent l'I.F.R.E.S., dont François Gadot-Clet (l'homme de Manufrance, ex conseiller d'Edgard Faure à l'Assemblée Nationale) est le président. Enfin d'importantes sociétés de marketing et d'études commerciales qui ne faisaient pas jusqu'alors de sondages politiques, sont apparues, récemment sur le marché: B.V.A. et Bernard Krief par exemple.

Les instituts pratiquent des politiques commerciales semblables. Ils s'accrochent à un grand journal qui leur sert, à la fois, de locomotive et d'affiche. Ainsi *Le Figaro* pour la S.O.F.R.E.S., *France Soir* pour l'IFOP, *Paris Match* pour Public S.A.....

### La classe politique face aux sondages

Les études d'opinion sont généralement d'un coût élevé: Le baromètre mensuel de la S.O.F.R.E.S. pour *Le Figaro*, par exemple, revient à 30.000 francs. Mais une question posée à 1.000 personnes dans le cadre d'une enquête « omnibus » (d'ordre plus général qu'un simple sondage politique) se paie 3.300 francs à la S.O.F.R.E.S. et 3.900 francs à l'I.F.O.P.

Le gouvernement, qui est le plus gros commanditaire de sondages politiques, a droit à un tarif préférentiel (60 à 70 % du prix habituel). Les ministres demandent des enquêtes — généralement spécialisées — pour connaître les aspirations et préoccupations des français, savoir comment leurs décisions sont accueillies. Matignon, de son côté, fait réaliser par B.V.A. un baromètre périodique sur l'état d'esprit de la population et, de temps à autre, des coupes sociologiques très fouillées consacrées à une catégorie donnée.

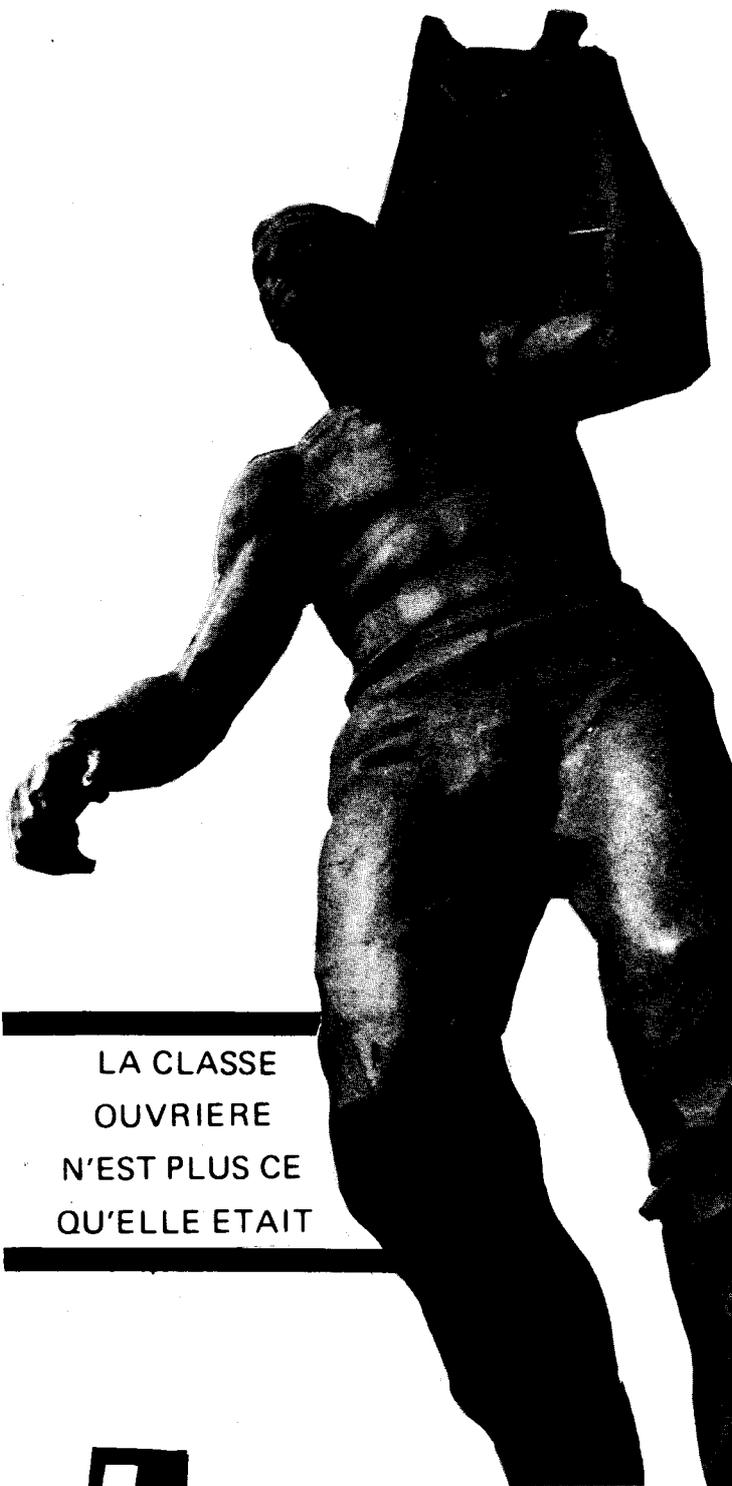
Normalement, tous les sondages gouvernementaux doivent transiter par le S.I.D. (Service d'Information et de Diffusion du premier ministre) pour éviter abus et dépenses inutiles. Mais, en fait, les ministres qui ont un gros budget de fonctionnement agissent sans prévenir le S.I.D., ce qui rend difficile une estimation du volume total des commandes aux instituts.

Selon le S.I.D., Matignon (qui procède par appel d'offres) dépenserait un million par an, réparti entre la S.O.F.R.E.S., Louis Harris France, la Cofremca et BVA. L'Elysée déclare, quant à lui, n'avoir pas effectué de sondages depuis deux ans. Mais B. Rideau le conseiller de Giscard, a à sa disposition toutes les enquêtes parues dans la presse. Enfin, les partis politiques ne commandent pas, eux non plus, beaucoup d'études: elles sont plutôt financées par de généreux mécènes ou des organes de presse. Mais chaque formation a son expert en sondage: M. Pinton pour l'U.D.F., A. Fanton pour le R.P.R., G. Le Gall pour le P.S....

Voilà, voilà. Après ce petit voyage au pays des pourcentages, ceux qui ne croient toujours pas aux sondages, eh ben vraiment, ce sont d'affreux sceptiques ir-récupérables. Un peu comme ceux qui doutent de l'utilité des flics ou de la nécessité du nucléaire...

Vanina





LA CLASSE  
OUVRIERE  
N'EST PLUS CE  
QU'ELLE ETAIT

**L**

évolution actuelle de l'appareil du P.C. vers un racisme déclaré n'était pas imprévisible. Depuis quelques temps des ballons d'essai étaient lancés. On se rappelle qu'en juin 80 Houel, maire de Vénissieux, envisageait l'expulsion de familles entières d'immigrés dont un des membres aurait été « brebis galleuse » ; des affiches pour le moins ambiguës avaient suivi. On aurait pu penser qu'il s'agissait d'écarts de langage, d'autant que Houel est connu pour être un stalinien de la vieille garde, hostile à tout ce qui pourrait aller vers une évolution libérale du P.C. Il avait d'ailleurs ultérieurement altéré ce qui pouvait être provoquant dans ses propos, se contentant des rituels appels à la sécurité et au renforcement régulier des effectifs policiers. Et puis, il y a eu, ailleurs les coups de bulldozers, et maintenant l'appel à la délation et à la justice « populaire » ( la justice populaire n'est d'ailleurs pas l'apanage du P.C. ; souvenons-nous des maos aux alentours de 1972... ), évènements revendiqués et amplifiés par l'appareil communiste. Il n'est

plus possible d'imaginer qu'il s'agit de bavures ; c'est bien une stratégie élaborée et réfléchie qui est en cause.

Mais, pour prévisibles qu'elles soient, ces actions demeurent déconcertantes. Elles mettent dans l'embarras la plupart des militants communistes, qui, il faut le reconnaître, sont, à la base, plutôt moins racistes que la moyenne. Cette politique va à l'encontre de la politique « sociale » qui était jusque-là affichée et qui faisait, du reste, la réputation des municipalités communistes. Certains font les frais de ce retournement, tel le maître de Chedde, qui a dû subir une manifestation devant sa mairie contre l'implantation prévue d'un foyer pour travailleurs immigrés. La vie d'un militant du P.C. est parfois dure ; il y avait déjà l'Afghanistan, mais c'était loin, voilà qu'il faut à nouveau faire appel à l'amalgame et aux arguments aussi peu solides que ceux qui font état d'un prétendu complot universel allant de la droite aux socialistes, en passant par les gauchistes.

#### Le « parti de la classe ouvrière »

Et puis, qu'on le veuille ou non, il y a au moins un point sur lequel le P.C. ne ment pas : il reste le « Parti de la classe ouvrière », qui entretient avec celle-ci des rapports de dépendance réciproque assez étonnants : le P.C. est le seul ( le P.S. est, à ce point de vue, complètement largué ) à pouvoir percevoir des successives nuances de la sensibilité ouvrière, de ses aspirations et de ses peurs, et à pouvoir les intégrer et les récupérer dans une stratégie visant au renforcement de son pouvoir. A l'envers, il est le seul à pouvoir faire passer sans critiques auprès des travailleurs des mots d'ordre qui vont à l'encontre de leurs intérêts. Quelles que soient les leçons du passé lointain ou proche, il bénéficie d'un étrange capital de confiance, qui lui permet à peu près n'importe quoi.

Faut-il en déduire que la classe ouvrière, dans son ensemble, serait raciste ? Partiellement, oui ; ce n'est d'ailleurs pas la première fois. La crise, ou ce qu'on appelle ainsi, a accru le chômage et, donc, la peur de manquer. La campagne gouvernementale sur la sécurité, allègrement amplifiée par le P.C., a porté ses fruits.

Je crois que ce serait une erreur de penser que la politique du P.C. s'explique simplement par une tactique électoraliste à court terme. On peut, et on doit, reprocher beaucoup de choses au P.C., mais l'électoralisme n'a jamais été la base de sa stratégie, et il n'a jamais reculé, dans le passé, à la perspective de perdre des voix, lorsque la ligne décidée par l'appareil le nécessitait. Ce pourrait d'ailleurs bien être le cas, et les quelques voix qu'il grapillera, peut-être, ne compenseront sans doute pas celles qu'il va perdre. Le remous que les affirmations racistes de Marchais et consorts soulèvent chez les « compagnons de route », voire chez les membres du Parti, en sont la preuve. Quant aux « petits blancs » racistes, ils continueront à voter à droite.

Il est, par contre, assez vraisemblable que le P.C. cherche ainsi à conforter une autorité dogmatique sur ce qui reste de la classe ouvrière et à apparaître comme son seul représentant authentique capable d'apporter des solutions immédiates aux problèmes que les gens se posent. Imaginons que Mitterand passe aux élections présidentielles ; après un temps d'euphorie, il y a tout lieu de penser qu'il s'en suivrait un merdier pas possible et, concrètement, une dégradation encore accélérée des conditions de vie ; le P.S., avec sa vieille habitude de vouloir ménager la chèvre et le choux ne me paraît pas du tout apte à pouvoir résoudre les problèmes posés par l'héritage giscardien et les espoirs fallacieux que son accession au pouvoir auraient fait naître. Le P.C. aurait alors tout intérêt à rester, dans un premier temps, sur la touche et, après avoir laissé les autres s'empêtrer

dans les difficultés, à surgir comme un sauveur magique. C'est un scénario imaginaire, mais on a vu pire. Il y a, d'ailleurs, une autre possibilité, c'est que ce soit un quelconque groupe d'extrême droite qui joue ce rôle ; mais au point où en seraient arrivées les choses, ce serait à peu près équivalent.

### Y a plus de bon ouvrier

Ainsi, les choses pourraient être simples. Mais la classe ouvrière, telle que l'a définie le marxisme classique et telle que la conçoit encore le P.C., est en voie de mutation profonde. Ce n'est pas une découverte ; les usines, on le sait, licencient à tout va et embauchent rarement ; par conséquent, l'âge moyen des ouvriers augmente. Le temps n'est plus, où les travailleurs se montraient fiers de leur métier et de leur appartenance à la classe ouvrière. Chez les jeunes, l'aspiration à un travail stable qui signifierait cette appartenance, apparaît beaucoup plus, lorsqu'elle existe, comme une sorte d'incantation magique que comme un désir réel. La plupart du temps, ils ont pris leur parti de ce que leur éventuel C.A.P. ne leur sera vraisemblablement d'aucune utilité. Le développement du travail intérimaire, s'il est vrai qu'il s'agit concrètement d'un marché aux esclaves, tend de plus en plus à être retourné par ceux qui en sont victimes, à leur profit ; d'ailleurs, le salariat était-il autre chose qui n'offrait l'avantage de la stabilité que tant que cela était avantageux au capitalisme ? En d'autres termes, la croyance en la valeur intrinsèque du travail par ceux qui en sont victimes, tend à disparaître ou à s'éloigner vers un impossible idéal (sauf parmi les travailleurs intellectuels qui conservent encore l'illusion de contrôler leur travail). Le développement de l'informatique a développé de façon incontrôlée le secteur tertiaire, aux dépens de la classe ouvrière traditionnelle. L'allongement de la durée des études a provoqué l'afflux de nouveaux diplômés qui, du reste, la plus part du temps au chômage, n'entretiennent pas avec le travail les mêmes relations que les ouvriers de naguère, bien que leur origine sociale soit la même. Tout cela ne signifie pas que la division entre les classes soit abolie ; simplement la frontière passe ailleurs, cet ailleurs restant à préciser.

Menacée, la classe ouvrière stricto-sensu a le réflexe de peur de tout organisme menacé, elle tend à rejeter l'autre, l'étranger, le jeune, le drogué et à se replier sur soi. Dans la mesure où toutes les autres définitions sont en pleine évolution et en voie d'élaboration, elle reste cependant la seule entité qui possède une unité et une solidarité même factices puisque ce qui sera, peut-être, la nouvelle classe ouvrière, recouvre pour l'instant des réalités aussi différentes que celles du manœuvre intérimaire et de l'intellectuel. En collant à ses peurs, en leur donnant une justification idéologique, le P.C. tente peut-être de la renforcer et d'attirer à elle (et à lui qui jusqu'à présent la contrôle assez bien) toute cette zone fluc-

tuante qui ne sait, pour l'instant, à quelle idéologie se vouer et qui oscille entre le chiraquisme et les diverses nuances du gauchisme.

### Le pari du P.C.

Le calcul du P.C. n'est cependant pas gagné d'avance, il repose en effet sur un pari selon lequel les structures du passé sont encore suffisamment solides pour pouvoir induire un mouvement dynamique. Il n'est d'ailleurs pas le seul à faire ce pari ; c'est le cas de toutes les organisations politiques ou syndicales. La C.F.D.T., par exemple, se bat avec la C.G.T. sur son propre terrain et se contente, entre autres choses, de lutter contre le travail à temps partiel ou le travail intérimaire, sans vouloir comprendre que, si ils rencontrent un tel succès, c'est aussi parce qu'ils correspondent aux aspirations profondes de beaucoup de gens et que cela devrait aussi être pris en compte ; on ne « défend » pas les travailleurs en s'accrochant à tous prix à des modes de vie dont ils se détachent. Tout ce qui va dans un sens de recherche d'une vie autre, si modeste que soit le niveau auquel ça se situe, est complètement laissé de côté par les organisations censées représenter les travailleurs ; devant ce décalage, ceux-ci n'ont pas d'autres perspectives que de se réfugier dans un apolitisme sans espoir. Le manque de combativité dont se plaignent tous les syndicats, a peut-être en partie là son origine.

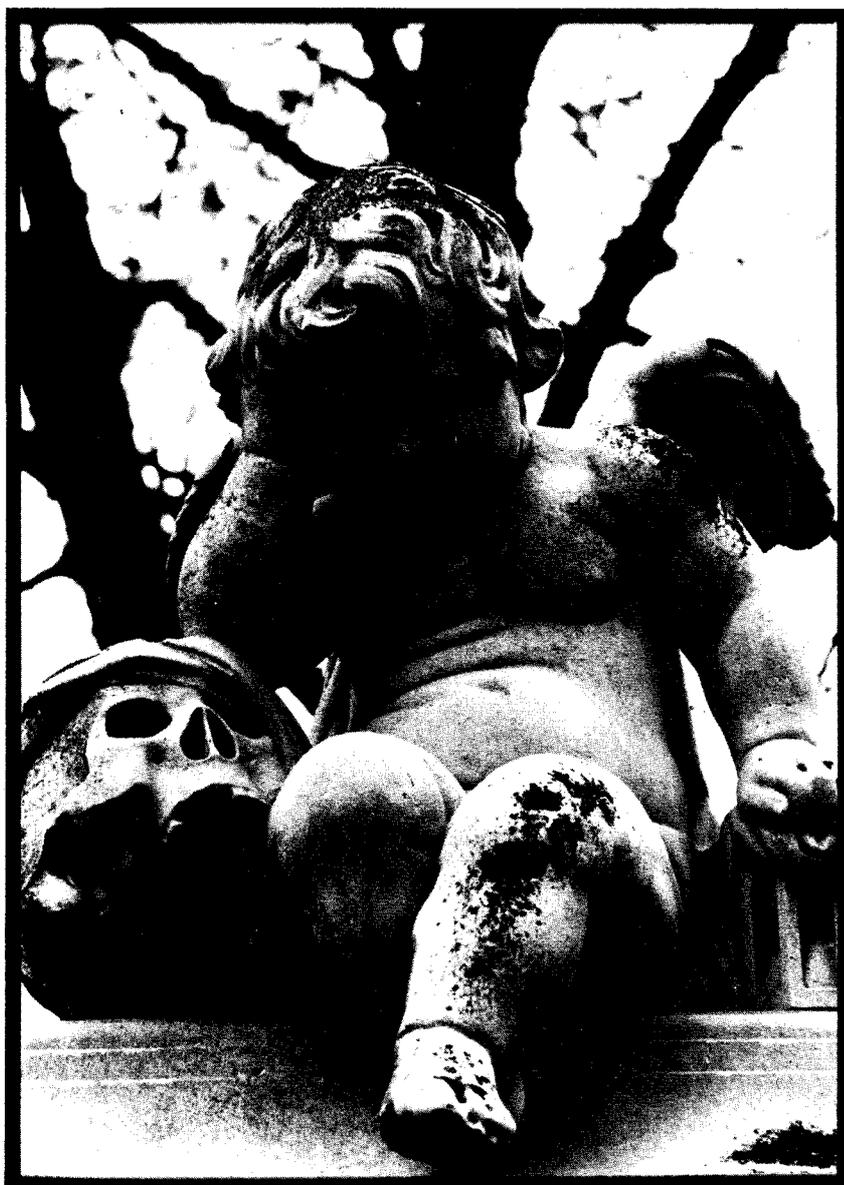
Par ailleurs, si le P.C. peut se permettre de perdre des voix ou même des adhérents, il a besoin pour sa stratégie à long terme de conserver son influence dans la classe ouvrière par l'intermédiaire de la C.G.T. ; jusqu'à présent, les crises à l'intérieur du P.C. ne se répercutaient pas au sein de la C.G.T. Il est possible qu'il n'en soit pas de même cette fois-ci, ne serait-ce que parce que l'appareil a peut-être sous-estimé l'importance numérique des travailleurs immigrés ; il a peut-être aussi négligé le fait que beaucoup adhéraient à la C.G.T. par une sorte de traditionalisme résigné, parce que ce sont « ceux qui nous défendent le mieux », sans que cette adhésion ait le caractère militant qu'elle a pu avoir par le passé ; beaucoup d'adhérents C.G.T. ne sont pas prêts à suivre aveuglement les ordres des Chefs, même s'ils ne sont pas prêts non-plus à se rebeller, et ceci est assez différent de ce qui se passe à l'intérieur du P.C.

En tout état de cause, on aurait tort de se réjouir d'avance d'une éventuelle perte d'influence du P.C. faute d'alternative, elle pourrait bien signifier une sorte de résignation accrue, de dépolitisation qui laisserait le champ libre à toutes les tentatives fascistes.

Jusqu'à présent, un recul de la gauche a toujours entraîné un recul du mouvement libertaire. A moins que celui-ci, tant par son mode d'organisation que par les thèmes qu'il propose, parvienne à affirmer son originalité, sa spécificité et sa crédibilité. Mais ceci reste évidemment à développer

ALAIN

# REQUISITOIRE CONTRE LES DROITS DE L'HOMME



Ce texte qui s'adressait à des juristes, a été préparé et lu à l'occasion d'un congrès sur l'anarchisme et la loi. Lester Major s'interroge sur la cohérence du discours sur les droits des êtres humains. Il part de la conception des droits d'un des fondateurs de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique, Thomas Jefferson, pour qui les droits sont des « dons » du créateur comme le stipule cet extrait de la Déclaration d'Indépendance du 4 juillet 1776 : « tous les hommes naissent égaux et sont gratifiés par le Créateur de certains droits inaliénables dont font partie la Vie, la Liberté et la Recherche du bonheur ».

Pourtant, dès 1778, dans la Constitution américaine, « la recherche du bonheur » se transforme en droit à la « propriété ».

**S**elon l'expression de Jefferson, les droits nous sont donnés. Ils n'ont pas à être justifiés (1). Ils se sont si naturellement intégrés à notre géographie des valeurs que leurs origines historiques se sont évanouies de nos consciences. Ils sont devenus une évidence en soi et, pour découvrir leur source, nous ne pouvons qu'élever notre regard vers les cieux, vers cette force qui dépasse l'infinité et de laquelle ils sont, par conséquent, sans doute issus. Leur contenu est tout à la fois entièrement inclusif et spécifique : c'est la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Existe-t-il une réclamation susceptible d'être émise par un être humain qui ne puisse être incluse dans cette proposition ? Celle-ci, pourtant,

à l'époque de la Déclaration d'Indépendance, avait une résonance particulière ; elle était l'écho de Locke (2), à tel point que lorsque les auteurs de la Constitution américaine rédigèrent le cinquième amendement, ils dépouillèrent le style fleuri de Jefferson pour ramener les droits à une définition plus strictement légale : la vie, la liberté et la propriété.

Dans la perspective de la doctrine des droits, la vie et la liberté elles-mêmes tirent leur sens du concept de propriété. Les droits sont des titres ; ils connotent la possession : nous « possédons » des droits, ce sont « les nôtres », nous les « détenons ». C'est dans la distinction du mien et du tien que la propriété prend sa source et que se fondent les droits. Leurs limites sont des fron-

rières : mon droit s'arrête où le vôtre commence. Le conflit qui existe entre les droits est, en premier lieu, un conflit de territoires exclusifs, voire même de souverainetés. La doctrine des droits proclame une zone d'inviolabilité, une frontière qui peut être défendue, une sécurité domestique qui doit être assurée, une limite sacrée de la personnalité que la société ne saurait franchir, une individualité (3).

Le caractère individuel des droits est fondamental. Même si ceux-ci sont établis de façon catégorique, leur référent renvoie à un possesseur unique, porteur de droits (4). C'est une détermination de circonstances qui évalue le statut d'un individu donné, détenteur de droits. Robinson Crusoe peut bien avoir des droits illimités, mais le degré extrême de son aliénation réduit le concept à l'absurde. Seule la présence d'autres détenteurs de droits, ou du moins leur apparition imminente, rend plausible un discours sur ses droits. Et à la question : « quel droit avez-vous de faire cela » ? une référence globale aux droits génériques des êtres humains, ou comme on les appelle aux droits de l'homme, n'est jamais une réponse adéquate. La liberté, l'égalité, la fraternité font peut être partie de nos droits, mais lorsque l'on nous demande de justifier une revendication, nous devons interposer une règle universelle, une loi qui gouverne un monde de droits en collision.

Ce conflit n'est pas prédéterminé par le seul caractère possessif et individualiste des droits mais aussi par leur spécification, leur élaboration et leur énumération. Nous ne cessons d'établir des listes de droits, des chartes de droits, des Déclarations de droits. Celles-ci se multiplient à l'infini et ne se laissent pas englober dans des généralités et des abstractions. Que signifie le droit à la vie si nous ne pouvons en préciser les indications par rapport à la sécurité personnelle, la liberté de circulation, le droit au travail et même, éventuellement, à la santé et au bien-être (5) ? Qu'est-ce que la liberté, si nous ne pouvons décrire l'espace qu'elle garantit, détailler les conditions d'une protection de l'expression écrite et orale, des consciences et des associations, montrer les techniques subtiles des procédures qui circonscrivent les voies par lesquelles le pouvoir de l'Etat peut-être amené à peser sur les individus ?

Car à peine le conflit entre les droits apparaît-il comme une lutte entre les individus pour s'emparer de biens rares, qu'il prend la forme d'une tension entre l'Etat et le sujet des droits ; et la controverse centrale sur les droits se transforme en cette autre question : « dans quelle mesure ceux-ci sont-ils susceptibles de limiter le pouvoir étatique qui assure les droits des individus les uns contre les autres ? ». Le caractère concurrentiel des droits les métamorphose rapidement : les barrières protectrices deviennent machines de guerre, le bouclier se fait épée et l'esprit agressif des droits appelle un médiateur universel. Mais la domination même de l'Etat menace à son tour l'individualité, si bien que nous nous empressons d'enclencher cette dernière d'un rempart de droits.

Au sein de l'espace social que nous nous assurons, dans la mesure où la démocratie est permise, il est fatal qu'ait lieu, entre la volonté majoritaire et les droits de la minorité, un combat perpétuel. Les droits sont invoqués en tant que protection de l'individu contre la masse. Si la majorité prétend parfois qu'elle agit pour la défense de ses propres droits, la minorité est toujours plus encline à choisir cette position, du fait qu'elle ne peut mobiliser la force de la volonté politique d'une manière qui la rende crédible, tant que le nombre seul est jugé apte à produire la vérité, à définir l'utilité, à accorder un droit (6).

Les droits étant possessifs et individuels, spécifiques

et élaborés, agressifs et compétitifs, on doit, si l'on veut que l'ordre soit établi, leur attribuer des priorités. Le droit à un jugement loyal passe-t-il avant celui d'une presse libre ? Demandez-le à un juge. Demandez-le à un journaliste. Le spécialiste en droit constitutionnel peut dire que le problème, trop vaste, doit être reformulé ; il opposera ainsi le droit plus particulier de la Justice d'avoir accès à toutes les preuves pouvant servir au procès, au droit de la presse à une information qu'elle ne peut obtenir que si ses sources de renseignements sont protégées. Une fois la spécification achevée, le problème des priorités demeure. Si on l'analyse alors en termes d'équilibres d'intérêts, de bénéfices et de dépenses, de conséquences sociales, tient-on encore le langage des droits ?

Le problème des priorités engendre des théories qui hiérarchisent les droits. Ainsi, la vie passe avant la liberté car, dans un monde laïcisé, la liberté des morts ne présente plus le moindre intérêt. Mais la liberté devance à son tour la propriété car sinon, comment pourrait-on obtenir cette dernière ? Cependant, et en dépit de leur priorité, et peut-être surtout à cause de celle-ci, la vie et la liberté sont vidées de toute substance sans la propriété. Seule cette dernière offre les moyens de jouir de la vie et de la liberté et donc de viser au bonheur. Si on abandonne le droit à la propriété au profit de celui au bien-être social, si la révolution le transforme en un droit au premiers soins de la vie, à la nourriture, au logement, à l'éducation, au travail, le royaume conflictuel refuse de disparaître. Au lieu de cela, il remonte à la surface au nom de la reconnaissance du droit à l'expression artistique, du droit à l'émigration, du droit de refuser un traitement psychiatrique.

Elle est stridente la voix des droits. L'exigence de vivre s'oppose par ses cris à l'avortement. Un régime pour les enfants, jadis « incapables » (en termes de droit, les « incapables » sont ceux qui ne jouissent d'aucun droit), commence à s'articuler, mais à peine est-il annoncé qu'on lui répond par une déclaration des droits des professeurs et des parents. Comment concilier tout ceci ? Un enfant a le droit au savoir, à la découverte, à l'aventure (7). Un parent peut réclamer l'intégrité culturelle pour protéger l'identité de l'enfant contre l'invasion de valeurs étrangères et hostiles. Une théocratie détermine aisément quelle valeur est à hisser au sommet de la hiérarchie, à qui appartient la décision en matière de priorités, l'interprétation de leur signification. Un état laïc perçoit aussi ses besoins, place au-dessus de tout son droit à la souveraineté, expose les droits qu'il accorde dans des pyramides destinées à soutenir son pouvoir, et il les reconnaît pour se doter de légitimité (6). Néanmoins, les droits demeurent discutables. Celui d'enrôler dans l'armée exclut-il l'objection de conscience ? Celui de mettre l'accent sur l'obéissance à la loi condamne-t-il toute résistance au nom de la désobéissance civile (refus de se soumettre à une loi donnée parce qu'elle est jugée immorale ou contraire à ses propres droits) ?

La liberté se place au centre de tous les droits. L'égalité gravite tout près de ce noyau centrale, pourtant la plus grande partie de sa substance se tient dans la pénombre. La fraternité se cache sur la face obscure et inconnue. Généralement, la liberté et l'égalité sont placées en compétition au sein de la doctrine des droits. Ecarter l'une ou l'autre du combat est la seule façon d'éviter la dichotomie. Une égale liberté est fondamentale. Partout où l'on renie cette donnée, la doctrine est mal assise, l'équilibre perturbé, la rancoeur se met en mouvement, la tension grandit, le conflit explose, c'est la guerre civile. L'égalité liberté réside dans le droit de posséder, d'agir au sein de la sphère productive et de participer à la structure politique qui constitue son noyau, c'est-à-dire

d'être un citoyen au sens moderne du terme. D'où l'importance de l'abolition des distinctions de rang dans les processus légaux et politiques, de l'extension de la personnalité juridique à l'homme de la rue et en temps voulu, aux femmes, aux gens de couleur et même, jusqu'à un certain point, aux enfants.

Les revendications plus importantes de l'égalité dépassent les limites des droits, s'étendent au-delà du fondement de l'égalité des chances que la liberté préserve. Une fois que l'on croit à l'existence du droit à l'égalité, les réclamations de cette dernière se déploient pour atteindre les horizons de la société. Apportez l'égalité dans un domaine et, dans tous les autres, surgira l'espoir de la voir réalisée. Ce caractère insatiable des exigences de l'égalité menacent d'engloutir la liberté, de mettre au défi le caractère exclusif de sa jouissance, les limites de l'individualité, l'inviolabilité de la souveraineté, la spécificité de l'analyse, la priorité des droits universels. L'égalité au sens large nous éloigne de la liberté mais nous entraîne vers la libération, la collectivité et la communauté.

La fraternité, pas encore la communauté puisqu'elle ne reconnaît pas la sororité (7), est encore plus éloignée de la liberté. Elle connote l'union et, sur ce point, nul n'a le moindre droit. Elle implique que les frontières se desserrent, que les revendications s'estompent, que disparaisse cette attitude de constante prospection d'intérêts enfouis, cette manie de bâtir et d'ajuster un échafaudage de normes. Les droits sous-entendent une objectivation des relations sociales. Ils surgissent comme des objections, des obstacles dressés sur le chemin du pouvoir et, au fur et à mesure qu'ils se consolident, deviennent des titres, des revendications concrètement incarnées, des objets manipulables. En leur présence, la subjectivité paraît déplacée, ambiguë, vague, incorporelle, éphémère. Mais amenez à la plénitude la communauté, qu'elle inclue femmes et enfants, qu'elle ne s'arrête pas à des différences de couleur et de langue, et le discours sur les droits se met à sonner faux, il devient même embarrassant.

Est-il possible que les arbres détiennent des droits ? Pourquoi-pas, si le droit est une relation juridique ? Les sociétés privées, ces simples fictions légales, en possèdent ; il pourrait sans doute en être de même des objets de la nature. Pourtant, de cette suggestion naît un malaise. Tous les droits ne sont-ils pas fondamentalement des droits de l'homme ? N'est-ce pas uniquement parce que nous savons que derrière le masque de l'entité se cachent des êtres humains que l'on peut admettre qu'une entreprise ait des droits ? Si les arbres en possédaient, comment les feraient-ils valoir ? Comment pourrions-nous dire lesquels leur sont particuliers ? Devrions-nous admettre leur individualité ? Leur dignité ? Et alors, qu'advierait-il de notre domination ? Qui se ferait le juge impartial des revendications des arbres au droit de boire, à l'encontre des humains, là où l'eau se fait rare ?

Les problèmes de l'environnement ne cadrent pas commodément à l'intérieur d'une doctrine des droits qui posent comme hypothèse que la nature est l'arrière plan de l'action humaine, un objet que les individus doivent exploiter, de la même façon que ceux-ci, porteurs de droits, peuvent être assujettis à des devoirs et donc devenir les objet de contrats et d'une politique sociale, laquelle n'est rien d'autre qu'un aspect plus élaboré des termes du fameux contrat social des origines. Les objets de la nature peuvent avoir des droits mais en parler fait violence à la doctrine. La prolifération des droits des êtres humains semble suffisamment complexe pour que l'on n'y introduise pas l'éventualité que toute particule de matière et tout quantum d'énergie aient les leurs propres. Dans une perspective écologique, le soleil a-t-il un



droit sur son orbite, les fleurs sur un ciel que les émanations humaines n'assombriraient pas ? Mais alors, pourquoi les hommes ne pourraient-ils pas disposer de leurs déchets ? Mais si la réponse est : « seulement ceux qui sont naturels » qu'est-ce qui échappe au potentiel de la nature humaine ? Comment la productivité, la technologie, tout ce qui est artefact et donc artificiel, pourrait-il être autrement que naturel... à nos yeux ?

Tout comme la doctrine des droits décrit notre séparation d'avec la nature, elle nous isole dans le temps. Les droits existent aujourd'hui, pourtant leur racine ap-

partient au passé, et ils tentent de donner forme au futur. Bien avant même d'être universels, inaliénables, naturels, ce sont les droits historiques des collectivités données, des Anglais ou des barons. Pourtant de nouveaux droits peuvent-être créés, étendus, développés, élargis. Les droits ont toujours une partie tranchante, une frontière à l'intérieur de laquelle leurs revendications sont testées. Parfois, il leur arrive de souffrir d'étranglement, mais ce n'est que temporaire, telles les pauses d'une histoire « en route » vers quelque nouveau plateau, car le tracé des droits se traduit par une courbe d'expansion, un récit du voyage de l'esprit de liberté dans le temps, de l'acceptation universelle, de la paix perpétuelle.

Bien que les droits se figent à jamais, que leur statut s'élève, que leur contenu s'élabore, que leur portée s'agrandisse, ô prodige ! Leurs promesses demeurent inexaucées. La liberté se fait par une vigilance éternelle. Est-ce trop pour les humains ? En modelant un monde dominé par les droits, condamnons-nous chacun à l'aliénation, à la domination, à la fragmentation, à l'objectivation ? Aurons-nous concédé au monde quelque faveur si nous réussissons à étendre les droits des êtres humains à tout ? Comment pouvons-nous même, en bonne conscience, songer à poser cette question ? La torture est un crime absolu, la peine capitale une erreur sans fin, l'emprisonnement un affront à la dignité humaine, une cicatrice marquant le visage de l'humanité, l'ignorance un gâchis infini. Sans les droits, comment combattre ces malheurs et toutes les autres causes de la misère humaine ? Même si les droits sont fondamentalement insuffisants, ne sont-ils pas la condition nécessaire à la réalisation des tâches plus vastes de l'espèce humaine (9) ?

Ou alors, l'impossibilité de tenir la promesse des droits n'est-elle pas bel et bien inhérente au projet lui-même et non pas seulement un reflet de la faiblesse de notre volonté, du besoin d'un effort plus soutenu, une énumération difficile ? Imaginez un monde aux relations humaines ouvertes, conviviales, fondées sur la coopération, un monde où l'espace vital serait commun bien sûr, mais pas seulement à nous autres, humains, mais aussi à toutes les créatures et toutes les choses, un monde qui conserverait son énergie tout en se transformant de façon dynamique, un monde dont la sécurité ne reposerait pas sur l'équilibre du ralenti ni, sur le lent mouvement du progrès, mais sur la prestesse de sa vivacité. Imaginez, qu'au lieu de nous situer hiérarchiquement, nous nous placions dans un lacis de relations, dans un réseau polycentrique de dépendances mutuelles, dans un mouvement giratoire toujours plus étendu, dans un cercle sans frontières ? Mettre en place un tel monde exigerait que nous désarmions les bourreaux, non pas au seul nom des droits individuels, car ce-ci permettrait encore la torture des sans droits, des criminels, des « incapables », des fous, des marginaux, des aliénés, des êtres dangereux ou infidèles, mais au nom de notre solidarité, de notre rejet de la domination, de notre refus d'autorité. L'esclavage est un mal profond : non parce que nous avons le droit d'être libres, c'est-à-dire de nous vendre au prix du marché du travail, mais parce que c'est l'archétype de la domination et de la dépendance, un modèle dont l'aspect nocif est connu même de ceux qui ont subi l'esclavage de la mode, du travail, de la domesticité, de l'analphabétisme (10).

Pourtant, une liberté sans restriction qui se situerait dans l'égalité et la communauté serait l'ennemi de l'individualité. Pouvons-nous abandonner cette dernière pour embrasser une personnalité accomplie ? Nous, les clones d'une société de masse, avons à peine la force de poser la question. Nous nous agrippons à notre individualité, en dépit de la dissolution du caractère intégrale

de notre personne, intégralité ou complétude que nous éprouvons en des moments si rares qu'ils doivent être considérés comme exceptionnels, inhabituels, voire même anormaux et contre nature. Ils s'appelleraient « miracles » si ce mot faisait encore partie de notre lexique. Comment oser s'aventurer dans ce territoire inexploré ? Il se peut qu'une voix nous appelle vers un domaine enchanté mais le mauvais temps nous empêche d'avancer, la route tourne sans cesse, et la destination d'abord évidente, nous apparaît maintenant dans un manteau de brume. La porte pourrait n'exister que pour nous, nous pourrions voir le rai de lumière qu'elle laisserait filtrer mais où saurions nous trouver le courage d'entrer si ce geste signifiait la perte de nos droits ? Nous avons si bien appris quelle ère sombre précéda leur émergence. Nous savons que seul nous protége de la volonté arbitraire des pouvoirs établis. Nous comprenons tout le mal qui pourrait être fait par les jaloux, les hostiles, les agressifs, les fous — toutes ces choses que nous croyons être aussi.

Grandir dans l'expérience de notre compétence, de notre capacité à partager, de notre attitude à créer un espace commun, à nous regarder mutuellement, à toucher la terre, à écouter le message des étoiles, demande aussi un commencement. Mais cela a-t-il déjà débuté ? Cela à-t-il toujours existé ? N'y-en-a-t-il pas eu pour proclamer que la liberté, l'égalité et la solidarité ne sont pas seulement compatibles mais nécessaires les unes aux autres ? N'y-en-a-t-il pas eu pour s'engager à vivre en communauté ; à accueillir la participation totale de tous, à décider par consensus, à partager les tâches communes de la vie, à s'aider mutuellement, à développer l'autonomie, à se grouper en fédérations, à rechercher une expérience de plénitude qui s'appuie d'un cœur léger sur notre chère terre ? Tous ceux-là n'ont pas aboli les différences mais ont recherché une diversité qui n'exclue pas mais réunit, qui fait s'entrecroiser, se mêler spontanément, qui célèbre le culte de la variété et de la vitalité. Alors pourquoi ont-ils vu leurs efforts si impitoyablement anéantis, leurs idées tournées en dérision, leur existence même reniée ? Est-ce parce qu'ils ne désiraient pas s'établir au pouvoir ou parce qu'ils étaient incapables de défendre leur position ? Est-ce parce qu'ils ont échoué ? Ont-ils réussi ceux qui ont acheté Manhattan, inventé l'automobile, ou encore irradié Hiroshima ?

Nous pouvons nous défaire de notre armure de droits. Ainsi nous deviendrions vulnérables. De la vulnérabilité jaillira notre force.

Lester J. Mazor

Traduction Marie Bernard Bijon.

Notes :

- (1) Au contraire, Grotius jugeait nécessaire de réfuter la thèse qu'il n'existe pas de droits. *De Jure Belli ac Pacis*, remarques préliminaires sec. 5 et seq. (1625). Chez Hobbes, les droits apparaissent comme une conséquence immédiate de ce qu'il nomme les faits essentiels de la vie, à savoir que l'état de guerre est la condition naturelle de l'humanité et que l'homme est doté de raison. *Leviathan*, ch. XIV (1651). Locke tient déjà si bien les droits pour acquis, qu'il ne fait aucun effort particulier pour annoncer leur arrivée ; sans paraître conscient du déplacement qui sépare la liberté naturelle du concept de droit, il passe de l'un à l'autre dans ses discours. *Second Treatise of Civil Government*, ch. II sec. 7 (1690). A mesure que la doctrine des droits occupe une place de plus en plus centrale, on nous offre alors une *Science of Right* (Kant, 1791), et enfin une *Philosophy of Right* (Egels, 1831). La notion des droits redevient problématique avec Marx. *On the Jewish questions* (1843). La critique de ceux-ci se poursuit avec E.B. Pashukanis, *General Theory of law and marxism*, tout particulièrement dans le ch. 4 (1924).

- Mais plus récemment, c'est la gauche qui s'est intéressée à la notion de droits, voir J. Habermas, **Theory and practice** (1973) ch. 2. Les libéraux ont à leur tour pensé qu'il fallait justifier ces droits, comme chez Rawls, **Theory of Justice**, (1971), alors que ceux qui sont encore plus à droite (et dans « droite » il y a le mot droit), le problème est exclu de façon apodictique. Nozick, **Anarchy, State, Utopia**, (1974), page XXIV (première phrase du livre) : Les individus ont des droits et il est des choses que nulle personne ou nul groupe pourrait leur faire ( sans violer ces droits ).
- (2) Il a été récemment argumenté que les fondements de la Constitution des Etats Unis s'appuie plus sur les idées de Hobbes que sur celles de Locke.
  - (3) Avec logique, les métaphores liées aux droits ne font appel qu'à l'exclusion et à des notions territoriales : ma demeure est mon château, le voile de la vie privée, le mur séparant l'Eglise et l'Etat.
  - (4) Les groupes n'ont jamais trouvé de place confortable dans la doctrine. Pour le libéralisme, ils ne sont que des agrégats. R. Unger **Knowledge and Politics** (1975), p. 81-83. Il en est de même de leurs droits, sauf si le groupe est réduit au statut d'un individu en étant constitué comme une entité unique : par exemple, une entreprise. La tension apparaît dans des cas tels que **Beauharnais v. Illinois**, 343 U.S. 250 (1952) dont la doctrine de diffamation des groupes influencée par l'exemple du nazisme, semble avoir été de courte durée comme l'indique le cas récent de **Sholie**. Le contexte le plus récent où s'est posée cette question est la controverse sur l'action affirmative. Le juge Powell affirme avec énergie que la Constitution protège les individus et non les groupes. **Regents of the University of California v. Bakke**, 45 USLW 4896, 4904 (1978).
  - (5) Récemment, à la radio, un médecin était interrogé sur le thème de la naissance à domicile. Il a fait remarquer que certaines de ses patientes disent avoir le droit de mettre leur enfant au monde chez elle et à être informées sur la façon de le faire. Mais, demanda-t-il et les droits des médecins ? Et ceux des hôpitaux où l'on peut être obligé de transporter une patiente de toute urgence ? Et le bébé, n'a-t-il pas le droit de naître à l'hôpital dans les meilleures conditions de sécurité ? ( Voyez plutôt l'embarras quand un témoin de Jéhovah fut conduit en extremis à l'hôpital et que les médecins ont conclu à la nécessité d'une transfusion sanguine que sa religion interdit ).
  - (6) « Je conçois qu'avoir un droit, c'est donc avoir quelque chose dont la possession par moi devrait être défendue par la société. Si l'objection se poursuit et qu'on me demande pourquoi elle le devrait, je ne saurais donner d'autres raisons que l'utilité générale ». J. S. Mill, **Utilitarianism**, (1863), ch. V.
  - (7) La sororité est aux sœurs ce que la fraternité est aux frères.
  - (8) **Wisconsin v. Yoder**, 406 U.S. 205 (1972), qui soutenait que, constitutionnellement, une loi sur la scolarisation obligatoire ne pouvait pas s'appliquer aux enfants de la secte religieuse Amish, considère que les droits des parents sur la vie de leurs enfants est d'une évidence telle que ce fait effleure à peine la surface du problème. La Cour Suprême, à l'exception du juge Douglas, vit ceci comme un conflit entre les droits de la communauté et ceux des parents. Les conflits des droits sont rarement déclarés autrement qu'en termes de dichotomie, et, quand ils le sont, le résultat n'est qu'un tissu de confusion. Les difficultés de la loi à traiter de simples relations triangulaires sont notoires. Au-delà de ce stade, la polycentricité apparaît et, on nous en a prévenus, ce n'est pas une situation susceptible d'être jugée. L. Fuller, **The forms and limits of adjudication** *Harvard Law Review* 1978.
  - (9) Les théories du développement progressif, tirées de Hegel et de Marx, soutiennent une bonne partie de la discussion sur les droits des êtres humains à l'échelle internationale, en parallèle avec la théorie de développement économique. L'idée de progrès ne se laisse pas enterrer. M. Foucault s'y emploie dans **The archaeology of Knowledge** (1972). Il nous aide aussi à nous rappeler que les droits des prisonniers n'existent que s'il y a des prisons. **Discipline and Punish** (1977).
  - (10) Par exemple, la question de l'avortement posée au sein de la doctrine des droits, aboutit à l'impasse, la tactique consistant à en faire un problème de définition en se demandant par exemple si le fœtus est ou n'est pas une personne. Au contraire l'anarchisme suggère que chaque communauté se place devant le problème de façon à considérer l'éventail complet des circonstances et conséquences, c'est à-dire écologiquement ou pleinement, plutôt que de mettre l'accent sur l'avortement sans considérer des problèmes de démographie, de santé, de contraception possible, etc... Même alors, la situation de l'individu concerné resterait primordiale. On ne pourrait s'en écarter par des généralités légales ou politiques. En définitive, le principe de non-coercition devrait gouverner. D'une façon plus fondamentale, l'anarchisme sous-entend la création des conditions où toutes les naissances sont des choix communautaires. Voir M. Piercy, **Woman on the Edge of Time** (1976). La controverse sur la pornographie est un autre exemple. Posée en termes de droits, celui à la liberté d'expression s'oppose à la dignité de ceux — en principe de celles — que l'on dépeint comme des objets plutôt que comme des personnes, dignité donc la défense s'appuie sur la revendication de ce droit. Là encore, la ligne de démonstration s'arrange pour éluder et détourner le problème. Cependant, la pornographie est une image en raccourci de tous les droits puisqu'elle implique l'agression est la relation par excellence, que les individus peuvent être traités comme des marchandises et des objets ou que l'on puisse les prendre, les posséder, les utiliser. L'anarchisme accepterait l'érotisme mais pas la pornographie car cette dernière nécessite l'existence d'un contexte social s'appuyant sur des relations de domination et de soumission.

### AVERTISSEMENT

*Les droits de l'homme ont-ils quelques choses à voir avec la revendication d'un droit à la propriété ? Jouir de droits et protéger le droit à cette jouissance n'est-ce pas un fondement de nos sociétés, structures destinées à prévoir, gérer, assurer, autant que faire ce peut, cette jouissance ? N'y a-t-il pas, au travers de cette revendication, de possibles récupérations qui assoient encore plus féroceement l'Etat et s'opposent d'autant à la reconnaissance et à la pratique de ces droits ?*

*Il peut sembler étrange qu'un tel texte soit publié dans I.R.L. alors que des peuples, des individus réclament, se battent, vivent et meurent pour leurs droits fondamentaux. Ce texte ne condamne pas la lutte pour les « droits de l'homme » il en cerne les limites et les possibles égarements si cette lutte ne se double pas d'une réflexion personnelle et collective sur ces droits.*

*La lutte pour « les droits de l'homme » ( tels qu'ils sont énoncés dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme, issus de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, reprise dans notre Constitu-*

*tion de 1958 après avoir servi de préambule à celle de 1791 ) répond à l'urgence face à la dégradation universelle des libertés de l'individu dans le monde, un monde de sociétés en crise qui se dirigent vers la mise au pas, la militarisation. La lutte pour les « Droits de l'Homme » est fondamentale car, par le raccourci du cri qui en est la source, transparait la réalité fasciste au quotidien des Etats, de nos rapports individuels. Elle empêche l'uniformisation totale de notre histoire, le silence définitif de peuples et d'individus rendus muets par les républiques de toutes les couleurs. L'homme est soumis aux impératifs économiques qui maintiennent les pouvoirs et les « dirigeants » en place et sa revendication d'être homme, nous rappelle que nous ne vivons pas isolés, que la vie de l'un fait la vie de tous.*

*Faire face à l'urgence doit se conjuguer avec le décriptage du long terme. Passer continuellement de l'un à l'autre est la seule issue pour éviter une tétanisation, une fossilisation de notre désir de vivre, d'être, par un écheveau de lois et décrets qui en viendraient vite à bout.*

# Chomsky et Faurisson

**D**e nombreux journaux, tant en France qu'en Italie, en Angleterre et aux Etats Unis, se font l'écho sciemment déformé du prétendu accord entre les thèses de Faurisson sur l'existence des chambres à gaz nazies et l'opinion de Noam Chomsky, ce qui ne serait pas étonnant vu les rapports entre les extrêmes : la pensée fasciste et la pensée libertaire (comme le colportent le directeur d'« Esprit » et Claude Roy dans « Le Nouvel Observateur »).

En fait Chomsky n'a qu'une position banale et classique contre la censure : il est injuste de priver quelqu'un de son travail à cause de ses idées ou de censurer ses idées. « Je trouve que c'est presque un scandale qu'il soit même nécessaire d'en débattre deux siècles après que Voltaire ait défendu le droit à la liberté d'expression pour des points de vue qu'il détestait. C'est un mauvais service rendu à la mémoire des victimes de l'Holocauste que d'adopter la doctrine centrale de leur meurtrier ». (art. daté du 30 janvier 81, réponse de Chomsky au « New York Times »).

Le problème s'est compliqué du fait que Thyon — et sans doute le groupe politique éditeur — a édité Faurisson, avec un texte de Chomsky qui semble une préface, d'où l'amalgame Thyon-Faurisson-Chomsky. Renouveau du nazisme qui apparaît au lecteur non-averti. En fait, Thyon avait demandé à Chomsky de donner son avis sur l'affaire Faurisson. « C'est ce que je fis, en lui disant de l'utiliser comme il voudrait. Il décida de l'inclure comme « avis » dans le livre où Faurisson lui-même se défend contre les accusations portées contre lui. Jean-Pierre Faye m'écrivit de Paris en précisant que s'il approuvait ma position sur la liberté d'expression, le climat en France était tel, à son avis, que cette position pouvait être déformée et vue comme une défense des conclusions de Faurisson. J'ai accepté ce jugement et demandé que mon « avis » soit retiré ou publié ailleurs, mais c'était trop tard pour changer la publication du livre ». (art. du 28 janvier 81, réponse à « Corriere della Sera »).

Dans une lettre du 17 janvier, Chomsky me donnait brièvement son opinion sur tout cela. Cela me parut très clair et condensé et je lui ai demandé l'autorisation de traduire, ce qu'il a fait le 3 février. Espérons qu'ainsi les doutes parmi certains camarades seront complètement dissipés :

« Quant à Faurisson, je ne crois guère qu'il vaille la peine d'en discuter. Même s'il avait raison, les implications d'un point de vue moral seraient virtuellement nulles. Supposons qu'il s'avère que des millions de juifs sont morts dans des camps de travail esclavagistes au lieu de chambres à gaz. Et après ? En plus, bien qu'il puisse avoir raison sur un point ou un autre (il semble par exemple que c'est le cas pour le « Journal » d'Anne Franck), cela ne change rien à la question d'ensemble. J'en ai plein le dos (I'm sick and tired) de toute cette affaire, et je suis énervé du temps passé à expliquer quelque chose qui aurait dû être évidente au XVIII<sup>e</sup> siècle. ce qui est intéressant c'est la façon dont tout cela fait ressortir les engagements totalitaires latents des membres de l'Intelligentsia : leur opposition profonde à la liberté, en particulier, la liberté d'expression, et leur insistance sur le fait qu'il doit y avoir une unanimité totale dans les domaines où ils sont engagés ».

« En second lieu, pour la question que tu soulèves : la tentative d'attribuer l'essor du néo-nazisme, etc., aux libertaires, dans un sens, c'est naturel. Les idées libertaires menacent l'intelligentsia tout autant que le néo-nazisme probablement plus. Alors pourquoi ne pas les mettre ensemble ? Puisque les faits sont généralement sans importance quand le troupeau des intellectuels est en débandade, les faits ne sont pas un gros obstacle ».

Pour une vision complète de Chomsky sur les intellectuels, on peut lire « L'Amérique et ses nouveaux mandarins », qui offre également une excellente interprétation de la guerre d'Espagne d'un point de vue libertaire.

FRANK MINTZ

suite de la page 15

*Pour empêcher, bloquer ou limiter l'aventure sociale que ces droits provoquent, certains (nous collectivement) les coupent de cette attention aux lendemains, en en faisant les signes d'une évolution barométrique vers la démocratie, la dictature du prolétariat... Les droits deviennent alors besoins collectifs, biens de consommation, issus d'idéologies et signes de la vérité détenue, proposée ou imposée pour le bien de tous par leurs propriétaires qui en exigent le monopole. Ces derniers temps nous avons eu droit à ces paradoxes étouffoirs, ces paradoxes meurtriers : Georges Marchais président du Comité Français pour le respect des droits de l'homme, Alain Peyrefitte et sa loi Sécurité et Liberté, Monique Pelletier qui définissait en février dernier la « nouvelle paternité » par Sécurité et Tendresse.*

*La sécurité et les « droits de l'homme » sont incompatibles. L'une enferme, mutile, les autres provoquent*

*à la liberté. La sécurité est un programme étatique qui s'appuie sur un arsenal de lois répressives, l'armée et les flics et qui fait de tout étranger un empêchement de jouir en puissance. La liberté, la tendresse et les « droits de l'homme », dans ce flux et reflux incessant d'un aujourd'hui à un demain, entrouvre la porte à l'étranger. Est-ce un droit ? Non ! Un besoin pour éviter de crever d'une histoire sans avenir. Un besoin qui s'appuie sur l'homme comme seule source de l'évolution des hommes. Un besoin qui fait de tout système politique, de tout Etat, idéologies, non des finalités ou des vérités, mais des moyens d'organisation de vie sociale, en perpétuelle évolution pour s'adapter aux hommes, pour tenter d'être une expression, jamais complète ni définitive, des « droits de l'homme ».*

Bruno Hérial



## OUEST BERLIN PRISE A COUPS DE PAVES

**W**ir brauchen keine chiefs ( Nous n'avons nul besoin de chefs ). Kreutzeberg, quartier visé par la spéculation et les démolitions, concentre sur soi l'attention et l'activité de toute la ville. Il favorise la création et l'essor d'un tas de collectifs de travail et de solidarité qui assurent un nouveau souffle au mouvement de Berlin à nouveau vivant, dont les contenus se reconnaissent pleinement dans le mot d'ordre qui comparait dans un des locaux du Mehringhof.

**OUEST BERLIN.** L'ours, casque sur la tête, bouclier et matraque aux mains, devenu, malgré lui, représentant d'Ouest Berlin et notamment du Sénat de la Ville dans les figurations qui le montrent saluer le... reste du Monde, exprime dans sa simplicité immédiate les deux termes à l'intérieur desquels comprendre les événements qui, à partir du mois de décembre 80, ont mis l'ex-capitale allemande à l'unisson avec le mouvement de contestation des jeunes d'Europe et en particulier avec ceux d'Amsterdam et de Zurich. La maison, le manque de logements, les démolitions, les spéculations, le béton. Berlin aussi est concernée. Il peut paraître bizarre que de tels problèmes secouent une ville qui se propose comme objectif de se développer et fuir le vieillissement de rappler des jeunes des autres villes d'Allemagne. On leur

offre du travail, une maison, des crédits à intérêts très bas, on donne de l'argent à ceux qui se marient et font des enfants. Une certaine migration vers Berlin existe mais elle est passagère. On y reste deux trois ans, puis on y étouffe. Et ainsi de suite.

Réelles sont ainsi les préoccupations des autorités, du Sénat à majorité social-démocrate notamment de contenir l'extension et la radicalisation d'un mouvement qui, par des occupations de maisons vides ou destinées à la démolition se réorganise et tonifie, témoignant la renaissance d'une opposition anti-institutionnelle dans la très autoritaire Allemagne. A côté des raisons de la politique intérieure, on se trouve à faire face à la particulière position internationale de Berlin, tout en reconnaissant qu'en ce moment les foyers de tension Est-Ouest se situent plutôt du côté des frontières polonaises. A Berlin, il y a ceux qui évoquent la menace de l'intervention des alliés pour remettre les choses à leur place. Théoriquement, cela peut se passer, sans aucun doute. En pratique, on en est encore loin. Français, Anglais, Américains suivent toutefois d'un œil attentif l'évolution des événements. Les Américains surtout, étant donné que Kreutzeberg se trouve dans le secteur yankee. Des opérations anti-guérilla entre les maisons vides de quartier et les stations de la U-Banahof, ( le métro ), ne sont pas passées inaperçues. Les Anglais quant à eux se sont

contentés de détruire ce qui reste de la nature berlinoise, en élargissant une piste d'atterrissage qui a englobé en grande partie la grunwald, la forêt qui entoure la ville.

### Mieux vaut occuper que se laisser démolir

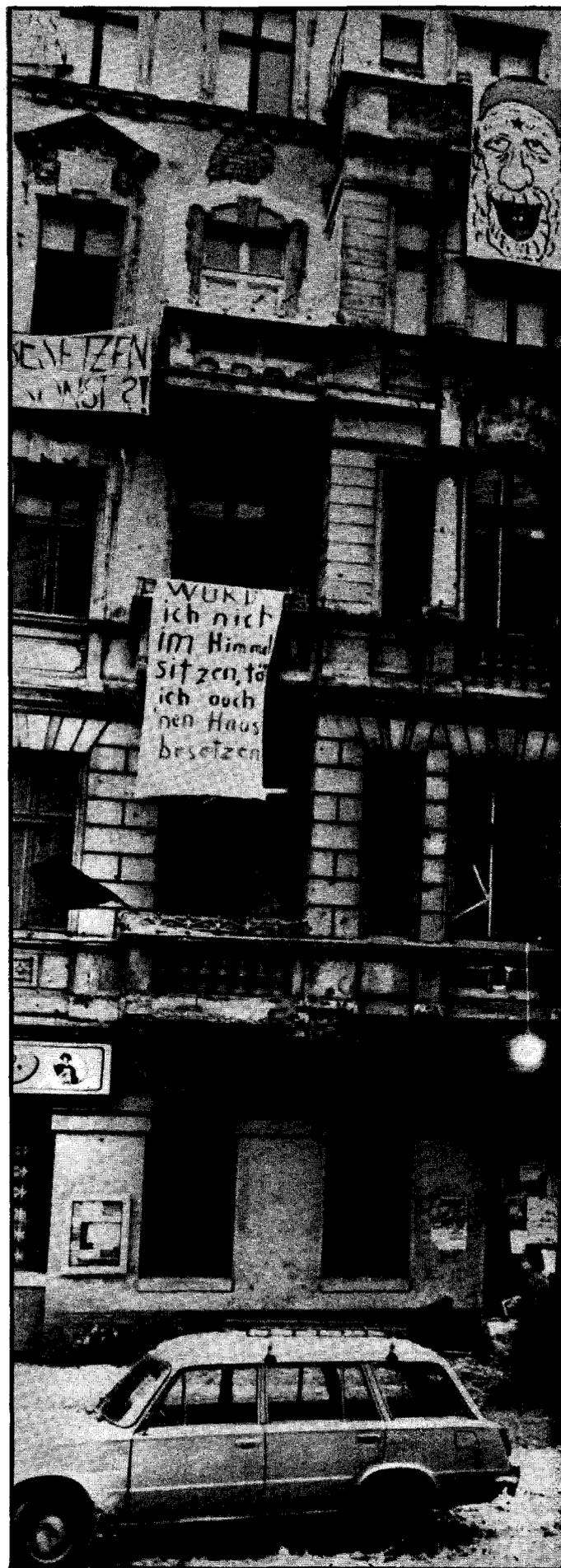
Rien ou presque n'a bougé à Berlin durant deux longues années. L'après Schleyer a été vécu dans la peur et dans l'incapacité de s'en sortir d'une quelconque façon. Cela fait même pas un an que les choses ont commencé à changer. Nonobstant tout ce que l'on peut avoir contre l'exhibitionnisme et les conneries punks, il n'en demeure pas moins que grâce aussi à leur musique, beaucoup ont recommencé à se rendre aux concerts, à se retrouver, à se concerter. Kreuzberg, avec ses immeubles vides, sa population prolétaire, ses immigrés, les visés spéculatives dont elle fait l'objet se prêtait tout à fait à devenir le cœur d'une agitation qui ne demandait qu'à s'exprimer. Les occupations ont fleuri, des groupes de travail ont été créés ; des collectifs ont vu le jour ; des réalités de vie en commun se sont affirmées. Des milliers de jeunes et moins jeunes se sont sentis impliqués. La réaction des autorités du Sénat de la ville, de la police et de la magistrature auxquelles les propriétaires des maisons avaient fait appel, a trouvé une riposte coordonnée. Un mur, érigé avec le prétexte anti-vent, tout autour d'un parc très laid sans demander l'avis de quiconque a vu soudain se dresser contre la colère des habitants du quartier, las d'être pris... contre-vent.

Manfred Wenzel s'est chargé de l'abattre. La police en civil est survenue, le menaçant pistolet au poing. Manfred, absolument pas intimidé, s'est défendu comme il a pu. Maintenant il purge deux ans et demi dans la prison de Moabit. Cet épisode est le commencement entre le mouvement qui grandit et le Sénat de la ville pas du tout disposé à entendre raison. Début aussi d'une série de poursuites judiciaires et de condamnations qui empoisonnent Berlin. Ainsi, en construisant de nouveaux murs là où il y en a déjà beaucoup et où les arbres au contraire font défaut, le Sénat a confirmé de se ranger résolument du côté des intérêts des groupes immobiliers.

Quartier de la partie orientale de Berlin Ouest, où 50 % de la population est d'origine turque, Kreuzberg est destinée pratiquement à disparaître. L'objectif des patrons est en fait d'abattre les immeubles pour construire à la place des logements luxueux. Voie libre à la spéculation ! La politique du logement faite par le Sénat est sous accusation parce que favorable aux groupes immobiliers. Exemple, à cet égard, le scandale qui a provoqué la chute du gouvernement de la ville et qui a eu pour protagoniste un dénommé Garski. Celui-ci a obtenu un paquet de millions de marks du Sénat, puis a disparu. Constructeur immobilier, avec l'argent en liberté / occupants des maisons, complètement démunis, en tôle. Le nœud de toute l'affaire est là.

### Coordination

A Berlin 80.000 personnes cherchent un logement. Au moins 20.000 appartements sont vides. Au lieu de rénover les maisons qu'il y a, on préfère démolir. Le problème du logement et la lutte que l'on mène pour le résoudre ont permis à un tas de gens de se rencontrer, de se connaître, de se battre. A Kreuzberg, on vit pas mal en communauté mais absolument pas dans une fausse unanimité. L'unité est offerte seulement par l'action. Le terrain d'entente est la lutte pour le logement mais surtout contre la police, le Sénat et l'autorité en général. Les caractères anti-autoritaires du mouvement berlinois sont proclamés et présents. Il y a des liens organisation-





nels qui répondent tant à un besoin matériel qu'à une exigence ou des échéances politiques. Tel le Selbsthilfend (fond d'autofinancement pour les occupations des maisons) ; un réseau de contacts via téléphone fonctionne tant pour les offres de travail, en particulier pour le bâtiment, que pour mobiliser dans les meilleurs délais l'ensemble du mouvement en cas de descente de la police contre une maison occupée ou par suite d'arrastations ou condamnations qui frappent les occupants.

Une véritable structure n'existe pas. Les camarades sont éparpillés et décentralisés au maximum on œuvre en priorité à réunir un collectif. De travail manuel, par exemple. Quitte à réorienter l'aiguille des priorités. Comme cela s'est passé pour l'Ermittlungsausschuss, qui a son siège au Mehringhof, au numéro 2 de la Gneisenaustrasse, le centre d'activité du mouvement. Déjà un collectif de recherche pour le travail manuel, comme on vient de le dire, l'Ermittlungsausschuss doit sa transformation à la réaction policière qui s'est déclenchée la nuit du 12 au 13 décembre. A ce moment-là, les immeubles occupés étaient 20 seulement. D'autres occupations devaient avoir lieu. On ne sait pas comment la police était déjà sur place. Tout en ne recherchant pas l'affrontement, mobilisés par téléphone, des milliers de jeunes ont accouru pour défendre les occupants. Pendant toute la nuit ils ont tenu en échec la police à Fraenkelufer. L'escalade répressive était en route. On monte des barricades ; on se bat, pavés à la main. Beaucoup de vitrines de banques et de boutiques de luxe sautent. Bilan de cette nuit-là : 200 interpellés, 109 en attente de jugement. Depuis lors, le collectif de recherche devient Comité de Défense des Détenus, présents et... à venir. On s'auto-finance par des quotas mensuelles volontaires et libres. Au sein du Netz, ( le réseau ), les collectifs qui disposent de plus d'argent en donnent à ceux qui en ont moins. Pour arrêter les décisions on discute, on discute et on discute encore jusqu'à atteindre l'unanimité, qui évidemment, n'est jamais escomptée. Il est nécessaire que chacun repousse le chef, bien que l'on doit reconnaître que des instances autoritaires font surface...

A Berlin, se réunit le Besetzerrat, conseil des occupants qui regroupe les représentants des différentes situations dans le but d'assurer au mouvement des occupations de maisons un minimum de concertation. Pour 54 immeubles occupés des assemblées de 200 personnes prennent en chaghe la coordination de la stratégie politique.

#### Vitrines en.... FER

Autre moment fort du mouvement des instandbesetzern de Berlin : la veille de Noël. Cible de choix la Kurfürstendamm, le centre de la ville. Avec ses innombrables vitrines, ses boutiques de luxe, ses insultes à la consommation. 2.000 policiers rangés à sa protection n'ont pas réussi à en empêcher une profanation qui s'impose tel qu'un devoir. Encore aujourd'hui les vitrines qui montrent leurs trous ne manquent pas en ville. Ce n'est pas un scotch ridicule qui les a fait disparaître. Cependant, on a souvent opté pour l'installation de vitrines en... fer ou en bois... Berlin est vraiment prise à coups de pavés, arme du mouvement pour l'instant. Mais aussi, parce que, pierre sur pierre on reconstruit, sur les gravats des démolitions spéculatives, un minimum d'existence digne d'être vécue. C'est cela que beaucoup veulent à Berlin. Pour acquérir ce droit et déployer cette force, ils se sont baissés à ramasser des pierres...

Il y a beaucoup de police, en particulier à Kreutzberg. Le jour, les îlotiers se promènent en couple, la nuit, patrouillent des escouades motorisées. Avec la montée de la tension et le mouvement qui se propage et se ren-



force, avec la multiplication des affrontements, la répression menée par les autorités de la ville n'a pu que s'améliorer. Le 4 février il y a eu le procès contre un steinwerfer, un manifestant accusé d'avoir balancé des pavés contre la police. Il a écopé d'une condamnation de 18 mois ferme. Les peines s'évaluent, jusqu'à présent de 18 à 36 mois de prison ferme. Mais, des dizaines de gens sont en attente de jugement. On peut aisément imaginer ce qu'il va se passer si les tribunaux appliquent à tous le même tarif. En plus, la présidente du tribunal, à l'annonce du verdict, s'est sentie en devoir d'« interpréter » le sentiment de la ville, en déclarant textuellement : « on ne doit absolument pas permettre aux voyous de s'emparer de la ville (1) ». Les intentions répressives ne se veulent pas explicites.

En tôle, le traitement réservé aux instandbesetzern n'est pas meilleur — compte non tenu de la durée de la peine ! — que celui auquel sont astreint les détenus de la R.A.F. ou du Mouvement du 2 Juin. L'isolement, par exemple, est de rigueur. Personne ne peut leur rendre visite. En attendant, l'aménagement de 50 cellules spéciales, 5 à 6 mètres carrés, dans la prison de Moabit, va être bientôt terminé. Aux occupants de maisons de les inaugurer ! Beaucoup d'instandbesetzern ont en poche le strafprozessvollamcht, le formulaire pour confier immédiatement une fois arrêtés, leur défense à un conseil. De façon à réduire au minimum le délai d'une garde à vue sans garanties. Pour l'instant on juge et condamne sur la base d'accusation de droit commun, l'application redoutée du paragraphe 129 de la strafgesetz, le paragraphe qui réprime la participation à bande armée, est dans l'air. La criminalisation n'est pas seulement suspendue à une menace, elle est une réalité. Des avocats se sont constitués en collectif de défense. Ils tachent surtout de repérer des témoignages concernant les événements ; revoir le comportement de la police, comment celle-ci « casse » les têtes. D'où l'importance de reconstituer les circonstances des arrestations pour déjouer les machinations policières. Tel le jour où la police annonce 66 policiers blessés qui se traduit, en années de prison lors du procès, quand il résulte qu'un policier seulement était effectivement blessé ; les autres étant normalement à leur boulot, le lendemain. Il n'y a pas encore eu de morts, mais les jambes cassées par les jeeps et les yeux crevés ont fait leurs victimes. La défense légale et sa gestion est pleine et convaincue, mais seulement pour en tirer le maximum...

A ceux qui proposent, telles certaines composantes du Sénat ou les gauchos de l'Alternative Liste de discuter

pour trouver une issue politique aux affrontements. Le mouvement, compact, répond : « tant qu'il y aura des camarades en tôle, il n'en est pas question ». « Changer la ville, cela ne nous intéresse pas. Nous voulons avoir notre espace. Vivre comme cela nous plaît, sans pour autant nous plier ». Beaucoup de monde commence à connaître la prison. D'un côté la peur grandit, il est vrai toutefois que la détermination d'un tas de gens à tenir le coup, se renforce. Il y en a qui ont écrit avec une exagération contenue : « nous sommes forts ! ». Le mouvement prend sa force dans son homogénéité. Il n'y a pas de gens « normaux » parmi les occupants des maisons. Il n'y a pas de sources morales externes tel le Viet-Nam, dans les années soixante. Cette fois-ci, ce ne sont pas des intellectuels qui mènent la lutte. Il s'agit de gens qui n'ont pas un sou, qui se battent pour exister autrement, qui vivent en première personne les situations dans lesquelles ils se sentent ou veulent être impliqués. Voilà la grande différence qui caractérise le mouvement d'aujourd'hui, par rapport à celui d'alors, exterminé par la répression.

#### Sans Sénat sans flics, pas d'affrontement

Le mouvement se bat « pour une société sans tôle, libre et heureuse ». La réappropriation des espaces vitaux va dans ce sens, la lutte pour la maison étant une partie de la lutte pour la libération totale. Que veut dire occuper une maison à Berlin ? Lisons un tract distribué vendredi 6 février à la suite d'une onzième occupation, Bülowsstrasse, 54. Titre : « Hourra ! Une nouvelle maison occupée ». On y dit que l'immeuble, vide depuis avril 80, appartient au « Neuen Heimat ». On y manifeste l'intention d'occuper la maison pour vivre et travailler collectivement ; on y souligne que l'occupation ne répond pas seulement à un besoin de résoudre un problème personnel de logement, mais qu'elle veut démontrer concrètement la solidarité envers les autres occupants de maisons et leurs revendications. Après une attaque contre la politique du logement menée par le Sénat, on fait remarquer que l'importance du mouvement ne découle pas d'un petit groupe de semeurs de chaos, s'étant assuré une audience populaire. Plus de 50 occupations est trop pour que l'on puisse dire que nous sommes une éphémère poignée de criminels. Nous demandons la libération immédiate de tous ceux qui croupissent dans les prisons, que toutes les poursuites soient arrêtées, que les occupations soient légalisées, qu'on en finisse avec l'actuelle politique criminelle du logement. Une invitation : « il y a encore un tas de maisons vides ! » clôt le tract « Allemagne, Allemagne, tout est fini ! ». Indirectement est visée la Vereinigung Nationale Berliner, une association nationaliste de droite qui a menacé de brûler les maisons occupées. Pour l'instant, elle se borne à casser les carreaux...

Il y a une basse tentative de diviser le front du mouvement en bons et mauvais, violents et non-violents, simples occupants de maisons et steinwerfer, ceux qui balancent des pavés. C'est la police qui mène cette campagne, de concert avec le Sénat et la Magistrature. Ce ne serait pas étonnant si l'on arrivait à la relâche pour les uns et à la condamnation pour les deuxièmes. On parle beaucoup d'amnistie, ces temps-ci. Pleinement d'accord à ce sujet, l'extrême gauche regroupée au sein de « l'Alternative Liste ». Le TagesZeitung, leur quotidien, a sorti quatre pages spéciales, vendredi 6 février, avec la demande d'une « solution politique immédiate » et le titre à la une : « l'Amnistie est possible ». Certes, ce serait bien si, (quoi que par ce biais), ceux qui sont en tôle sortent. Les problèmes ne seraient pas pour autant résolus. Aucune conquête assurée. Une partie du mouve-

ment définitivement criminalisée. « L'Alternative Liste » ne peut que convoiter une place au soleil lors des prochaines élections qui auront lieu en mai prochain à Berlin. On ne doit pas oublier que ce sont 7 immeubles qui sont visés tout particulièrement par la police. La lutte pour libérer les détenus ne doit pas laisser tomber ces maisons dures et les sacrifier sur l'autel politique favorable à « L'Alternative Liste ».

Une grosse manif était prévue pour samedi 7 février. En solidarité avec les instandbesetzn pour demander la libération des emprisonnés : 20.000 personnes ont envahi les rues de Berlin. Ambiance de fête, aucun incident majeur. Encore une occasion pour les réformistes de défiler en appui à leur démarche politique. Manif réussie néanmoins, dans la mesure où on a démontré que les militants ne sont pas isolés, qu'ils ont un soutien; qu'il y a une identification collective dans la lutte des instandbesetzn; que la division entre légale et illégale est fictive, ainsi que celle entre violence et non-violence. La manif n'est plus ou pas tellement une occasion pour se mesurer avec la police. L'affrontement a changé de cadre mais demeure. Contre la police on va par petits groupes, qui attaquent différents endroits la nuit, par surprise. Peut aider à cela pour désorienter les forces de l'ordre l'usage du 110, le numéro de la police, en balançant les fausses alertes. La police ne s'y retrouve plus. Parfois, radio Utopia, station pirate qui émet depuis 8 mois, deux fois par mois, donne un coup de main pour déboussoler la polizei et la ridiculiser. Par petits groupes dans la nuit berlinoise, on attaque des banques et des boutiques de luxe, on disparaît. *Alle schatten der nacht gegen die hunderschaften der macht*, toutes les ombres de la nuit contre les chiens de garde du pouvoir.

#### Anarchistes en mouvement ou... mouvement d'anarchistes

Les anarchistes à Berlin sont le mouvement. On ne serait pas amené à l'affirmer en feuilletant le Statbuch, l'anti-livre, qui prétend de présenter tous les groupes ou associations alternatives existant à Berlin. A la 677, on parle tout juste du Libertäres Forum, quelque peu mystérieux ainsi que le groupe anarchiste dogmatique qui vitote en ville en suscitant une horreur compréhensible de la part du mouvement. Le groupe Kronstadt essaie de se sauver et organise pour le 18-21 mars prochains un congrès national allemand. Sans afficher de prétentions. Cela vaut, tout d'abord, en tant que auto-invitation à briser la glace, selon ses propres termes. En groupes de travail décentralisés, on discutera de l'anarchisme, de l'anti-impérialisme, du nouvel internationalisme, de la lutte pour le logement, du mouvement de la femme ( que l'on ne voit pas, même pas à la maison des sorcières, un immeuble habité exclusivement par un groupe de femmes, tournées plutôt sur elles-mêmes qu'ouvertes aux... sœurs ! ). Anarchisme et mouvement alternatif — anarchisme et mouvement ouvrier — crise des groupes anarchistes en Europe Occidentale, épuiseront les arguments énoncés à l'ordre du jour. Des membres du groupe Kronstadt que j'ai eu l'occasion de rencontrer se disent sur positions Malatestiennes, mais sans conviction...

Ceux qui peuvent être considérés comme les vrais habitants de Kreutzeberg, des gens qui y vivent depuis plus de 20 ans sont tout à fait solidaires avec les instandbesetzn. Dans le quartier on travaille, mais d'une façon alternative. On se réapproprie, beaucoup. On s'arrange, en général. Il y a ceux qui passent leur temps à demander un mark et ceux qui, lumpenproletariat, en perte d'identité, tirent profit et quatre sous des informations passées aux bullen ( les flics ). Eh, oui ! Parmi ces gens un travail politique est urgent, pour que le mythe

de l'action ne s'épuise pas en soi-même. Pourtant les anarchistes de Berlin, anarchistes par sentiments et qui ne lisent pas de livres ( comme ils aiment se définir ) ne sont qu'au début de leurs peines.

Le 7 février, en programme, il n'y avait pas seulement un défilé dans les rues de Berlin, un cortège ouvert par Nina Hagen et sa bande, mais en soirée le Rotenhilfe ( le secours rouge ), anarchiste de fait, appelé au rassemblement devant la prison de Moabit, pour soutenir la grève de la faim entamée par 17 détenus. Des membres du 2 juin revendiquaient l'octroi du statut de prisonnier de guerre ( impensable qu'une telle demande soit seulement prise en considération ! ). D'autres avaient des objectifs visant une amélioration des conditions de détention, tels une meilleure assistance sanitaire, davantage d'heures de promenades, la possibilité de se réunir ensemble. Parmi les requêtes, il y avait aussi l'obtention de l'interprète pour les détenus étrangers, turques notamment. A la veillée devant la prison, et sous la pluie de la nuit berlinoise la participation était fort inférieure à la manifestation de l'après-midi. On a joué de la musique Hard-Rock à l'adresse des détenus, dont quelques uns ont pu se manifester en saluant de la main. On a poursuivi alors vers la prison des femmes sur la Lehertestrasse, un kilomètre plus loin. Toujours sévèrement encadré par les flics, on a quand même pu échanger des communications sympathiques avec les femmes détenues. Tous trempés on s'est alors acheminés entre deux colonnes de policiers vers une bouche de métro... Il y avait beaucoup de tristesse !

R.A.F., 2 juin : ils sont encore 15 sur l'affiche anti terroriste collée partout en Allemagne, mais il ne font plus grande chose désormais. Leur époque est révolue. La solidarité pour ceux qui purgent des condamnations très lourdes ainsi que pour ceux qui ont la chance d'être encore libres ne fait pas défaut. Prises de positions du genre : *Wir sind alle vom 2 juin* ( nous sommes tous du 2 juin ), témoignent plus d'un non à l'Etat que d'un oui à une pratique de lutte farouchement battue par la répression d'Etat. Bonn a la mémoire longue et est allé arrêter Bommi Bauman à Londres, 7 ans après son abandon de la lutte armée. Evidemment la polizei n'est pas mue par cet amour-là qui avait favorisé cet abandon par le tupamaro berlinois.

Par rapport à Amsterdam et à Zurich, Berlin peut compter sur un mouvement plus solide et homogène, mieux « inséré » dans le tissu de la ville, avec un soutien politique plus important. Pour l'instant, ce mouvement tient bon face à la police ; il a mis en difficulté le Sénat ; les rendez-vous avec la justice sont nombreux et les tentatives de division ainsi que de manœuvres autour d'une possible amnistie. De cet ensemble d'échéances sortira le nouveau visage d'un mouvement conscient que la lutte pour la maison est valable parce que populaire et fondamentale pour la création de conditions d'existence autonomes. L'évolution de la situation à Berlin sera sans doute suivie avec le plus grand intérêt dans d'autres villes, Göttingen et Nürnberg, en tête, où le mouvement d'occupation de maisons est en train de se développer avec des contenus analogues. La paix sociale à Berlin et ailleurs en Allemagne est mise à rude épreuve par le mouvement des « instandbesetzn ».

P.P. GOEGAN

MOB Comme voyou ou casseur. Comme Mobilisation.  
Comme Moabit, pénitencier de Berlin, passage obligé pour les « instandesetzn » criminalisées.

1) « Nicht gut, dem Mob der Strasse nachzugeben ».

# L'objection en Suisse

**L**a Suisse est une confédération d'états ( les cantons ) ; chaque état a ses propres lois, son propre système scolaire, sa propre police, sa propre justice, mais l'armée est sous la responsabilité de l'administration fédérale. Voici l'art. 18 de la Constitution fédérale: « tout Suisse est tenu au service militaire ». Les handicapés, homosexuels et « autres drogués » qui se font réformer, doivent chaque année payer une taxe militaire ; les autres, reconnus aptes, virils et tout, se tapent quatre mois d'école de recrue, la première année, plus trois semaines par an jusqu'à cinquante berges ( à deux vaches grisonnes près, c'est ça ).

Il n'y a pas de statut d'objecteur de conscience. Dans l'art. 81, chiffre 1 alinéa 1 du code pénal militaire, on trouve ceci : « celui qui dans le dessein de se soustraire au recrutement ou au service militaire n'aura pas obéi à un ordre de marche, à une mise sur pied ou à un ordre de se présenter au recrutement, sera puni de l'emprisonnement » ; emprisonnement jusqu'à 6 mois, « si l'auteur, du fait de ses convictions religieuses ou morales a agit à la suite d'un grave conflit de conscience ». Emprisonnement jusqu'à trois ans, si le criminel réfractaire n'a pas su démontrer son « grave conflit de conscience ».

Dans la pratique, les deux tiers des objecteurs sont condamnés comme réfractaires à des peines de 5 à 8 mois de prison ( soumis à un travail obligatoire ), l'autre tiers étant condamné à une peine de 3 à 5 mois, la clause de conscience leur étant accordée. Ces derniers peuvent faire dans la journée des boulots « sociaux » ( choisis par les juges d'application des peines ! ), et ne passent que la nuit en taule.

**LES TRIBUNAUX CONDAMNENT ENVIRON UN OBJECTEUR PAR JOUR A UNE PEINE MOYENNE DE 6 MOIS D'EMPRISONNEMENT.**

Faites le calcul : il y a environ 150 objecteurs et réfractaires en permanence dans les taules suisses ( pour 6 millions d'habitants ). Cela ferait proportionnellement 1.500 taulards pour la France.

Plus qu'ailleurs, il y a en Suisse une confusion entre militarisme et non-violence. J'ai demandé une fois à un autonome zurichois où en était la lutte antimilitariste à Zürich. Il m'a répondu : « mais nous ne sommes pas antimilitaristes ! ». Alors que la nature du mouvement zurichois est radicalement antiautoritaire et anti-hiérarchique. Les autonomes zurichois refusent le qualificatif « antimilitaristes » car ils ne sont pas non-violents !

Ainsi, malgré le nombre important d'objecteurs et surtout de réfractaires, sauf à l'occasion de regroupements ponctuels, les seuls mouvements réellement organisés sont spécifiquement non-violents :

- Mouvement International de la Reconciliation.
- Amis de Lanza del Vasto.
- Quakers.
- Mouvement Chrétien pour la Paix.
- Groupes de Réflexion et d'Action Non Violente.
- Groupe « pour une politique de paix active ».
- Service Civil Internationale.

Et surtout :

- L'I.R.G. « Internationale des Résistants à la Guerre » comptant un millier de membres dans toute la Suisse, et qui éditait « Le Résistant à la Guerre ».
- Et le C.M.L.K. « Centre Martin Luther King » implanté en Suisse Romande qui éditait « Combat Non-violent » de langue française.

Depuis 1978 ces deux journaux ont fusionné pour former « Le Rebrousse Poil » journal indépendant mais proche de ces organisations.

La plus grosse majorité des procès sont faits ( de la volonté même de l'inculpé ) le plus discrètement possible et sans soutien extérieur pour éviter toute publicité car la Suisse c'est un petit pays et les interdictions professionnelles sont effectives sinon légales. La situation militaire doit être incluse au curriculum vitae ; les officiers sont mieux payés à travail égal que les simples bidasses dans le civil.

**LA STRATEGIE DE LA PLUPART DES ORGANISATIONS** est de se servir des tribunaux militaires comme d'une tribune et de tenter d'obtenir la clause de conscience ( 3 à 5 mois ) au lieu du statut de réfractaire ( 5 à 8 mois ).

Le BUT à long terme de ces organisations non-violentes est l'obtention d'un service civil ( ben voyons ! ).

Une tentative de regroupement d'objecteurs, de réfractaires et de déserteurs se basant sur une analyse globale de la société voit le jour dans toute la Suisse Romande. Le besoin d'une organisation objection-insoumission libertaire se fait sentir.

Mais pour le moment : Non-violentement vôtre, l'objection suisse est ici ou ailleurs, mais toujours avec un train de retard, à bientôt...

Sur l'objection en Suisse voir : « Objection votre honneur ! » ( Editions d'en bas, case postale 304, CH-1.000, Lausanne 17 ).

**GEEN MAN, GEEN VROUW, GEEN CENT VOOR HET LEGER ! Pas un homme, pas une femme, pas un centime pour le militarisme!**

**ROTTERDAM** : le mercredi 11 mars au matin, une centaine d'antimilitaristes font irruption dans les bâtiments de la Rotterdamse Droogdok Maatschappij ( R.D.M. ) qui produit entre autres des sous-marins.

La R.D.M. fait elle-même partie du trust Rijn-Sdelde-Verolme ( R.S.V. ), important producteur de matériel militaire.

Les manifestants parviennent à pénétrer dans les bureaux de la Direction et en « éparpillent » les archives. Des banderoles sont accrochées jusque sur un sous-marin en construction.

Après quelques heures, les occupants sont évacués par la police. Bilan : Une trentaine d'arrestations.

Parmi les manifestants se trouvent 12 insoumis totaux dont trois français qui seront reconduits à la frontière hollandaise-belge.

Les neufs autres sont néerlandais et viennent d'un peu partout dans le pays. Huit d'entre eux sont livrés à la maréchaussée ( gendarmerie ) et mis aux arrêts pour insoumission totale. Le cas de la neuvième personne est particulier puisque il s'agit de quelqu'un qui, bien qu'officiellement de sexe masculin, désire devenir femme.

Le même jour, d'autres interventions ont lieu dans diverses villes des Pays Bas et en Belgique. Les huit insoumis se sont fait arrêter volontairement pour marquer leur opposition radicale au militarisme. Par militarisme, ils n'entendent pas seulement l'armée, mais tout le complexe militaro-industriel d'où l'action contre R.D.M. / R.S.V. De plus, il est clair qu'une telle lutte ne doit pas se limiter à un seul pays. De là son caractère international à Rotterdam. Le refus total est puni aux Pays Bas de 18 mois de prison. Après 1/3 de remise de peine, cela fait un an ferme !

La solidarité s'organise activement. Plusieurs manifestations ont déjà eu lieu autour de la prison militaires où ils se trouvent pour le moment. En Zélande - dont l'un des emprisonnés est originaire - un comité de soutien s'est mis en place qui se charge du contact avec eux en attendant de connaître leur lieu de détention définitive.

Ecrivez leur ( en anglais si vous le pouvez ) un mot.

Reproduisez cette info ( envoyez-nous des copies de vos articles etc. ).

Le soutien coûte cher ( avocats, argent de poche pour les copains, tracts, affiches, etc. ).

**SOLIDARITE, donc avec JOEP, MARTIN, HARRY, ROBERT, CHRIS, DICK, STEFAN et JAN ! !**

Adresse : « Z.S.T. » / Postbus 139 / Middleburg - ccp n.4334163 au nom de : WAK, Postbus 139, 4330 AC, Middleburg - Pays Bas -

Cet entretien, cette discussion, ce tour d'horizon, appelons ça comme on le voudra, réalisé en compagnie d'une classe équivalente à une quatrième mixte en France, n'est pas un témoignage de plus habillé à la mode du jour. Il s'agit simplement de donner la parole aux « olvidados » du collège Pablo Casals de San Juan Despi, à ceux qui n'ont pas le droit de la prendre, à ces enfants du centuron rouge de Barcelone.

C'est une parole sauvage, à l'image de leur quartier fait de blocs et de baraques. Ces futurs parias de la démocratie à l'espagnole parlent aujourd'hui, en marge, leurs paroles valent plus d'un discours. Elle sont le reflet sincère de leur existence, une cabriole de joie ou de détresse.

Pau Casals : bientôt huit années de coopération entre élèves, enseignants et parents d'élèves ( fonctionnement en assemblées générales en groupes de travail, matériel socialisé pour pallier aux insuffisances de l'Etat ). Ceci pour faire de cette école une enclave anti-autoritaire au milieu d'une des zones les plus industrialisées en Espagne : le Bajo Llobregat. Sans directeur, sans autoritarisme, l'école est devenue un refuge pour des centaines d'enfants de quatre à quatorze ans vivant dans un milieu hostile déracinés loin de leur village, là-bas en Andalousie ou ailleurs....



# Avoir 13 ans en Espagne

**D**ès notre arrivée, les élèves de quatrième prévenus de notre visite par notre ami Carlos, nous ont encerclé, curieux et méfiants à la fois.

Au départ ils nous posèrent des questions à propos de notre façon de vivre. Nous avons parlé de différents sujets : mai 68, la démocratie, le chômage, le football, la musique en France.

Un climat de confiance s'établit entre nous.

« A présent c'est à nous de poser les questions ».

Nous avons appuyé sur le bouton magique du magnétophone et...

— Comment fonctionne votre école ? Est-elle différente des autres ?

— Bien sûr que cette école est différente ; ici les

parents ne paient pas et les professeurs sont plus autoritaires que dans les autres écoles. C'est une école d'Etat, mais pour nous elle est meilleure que les autres. C'est mieux comme ça, peut-être moins bon... C'est bien pour nous d'avoir plus de confiance en nos profs. Dans d'autres écoles, tu ne peux pas les prendre par l'épaule, si tu oses le faire, ils te balancent une tarte...

( Le tout agrémenté d'un sourire à Carlos qui est leur prof de maths ).

— Le contenu de l'enseignement change-t-il ici ?

( Brouhaha, critiques sur l'ennui en classe, sur le déroulement des cours et leur monotonie... )

— Même si certains cours sont emmerdants, les programmes en général sont intéressants.

( Tout le monde ne partage pas cette opinion )

- Avez-vous des activités extra-scolaires ?
- On joue au foot, au basket et au volley.
- Avez-vous un prof de musique ?
- Oui une prof !
- ( Rires dans la classe )
- Chaque semaine on a deux heures de travail manuel, nous les utilisons pour faire du dessin, de la gravure, de la menuiserie, de la poterie.
- ( Note : l'école est placardée de dessins muraux et dotée d'un chouette petit potager où les élèves ont planté des légumes en collaboration avec Pedro, leur prof de sciences nats. Ils ont également construit ensemble des clapiers et un poulailler et sont très fiers de leurs poules et de leurs lapins ).
- Vous trouvez-vous limités dans les classes ? La critique que vous faites c'est la monotonie des cours. Vous sentez-vous capables d'apporter quelques chose de nouveau à la classe ?
- Je crois que les cours sont trop répétitifs, trop monotones. Nous devrions changer chaque jour. On apprendrait mieux. Ce serait plus intéressant. En Espagne et en technologie, nous restons plusieurs semaines de suite sur le même thème, mais enfin... Les cours sont intéressants... Quant au catalan... C'est toujours la même chose... Des exercices... Des exercices...
- Le catalan ne vous intéresse peut-être pas ? Vous avez peut-être des suggestions à faire au prof de catalan ?
- Elle ne ferait pas attention à ce qu'on lui dirait. Moi, un jour je lui ai dit qu'on pourrait faire du théâtre en catalan par exemple... Un jour la prof m'a dit qu'elle sentait que nous n'étions pas attirés par le catalan.
- Vous préféreriez un catalan à base de plus d'activités : du théâtre, des dialogues, l'écoute de disques par exemple.
- ( Toute la classe acquiesce enthousiaste aux paroles de Carlos )
- Pensez-vous que la préparation que vous recevez est suffisante à l'heure actuelle pour trouver un travail ? Quelles perspectives avez-vous ? Etes-vous angoissés par le futur ?
- Noir, très noir...
- ( Tout le monde reprend ces mots )
- Nous avons le choix après le collège entre les lycées et l'enseignement technique. Mais de toute façon dans la société espagnole actuelle nous savons qu'à la sortie nous n'aurons pas de travail. Comme les parents... Nous finirons au chômage...
- C'est un problème si tu sors du lycée ou de l'université pour te retrouver à la rue, sans travail...
- Moi par exemple j'ai un oncle qui est propriétaire d'un restaurant. Quand je sortirai du collège, j'ai du travail assuré chez lui. Ici, il y en a qui ont de la famille commerçante.
- Oui mais il y en aura un sur mille qui aura du travail comme ça !
- Mais s'il y en a un qui n'a rien je pourrai par exemple en parler à mon oncle et le faire embaucher.
- Ça c'est trop facile.
- Et les filles, que pensent-elles de tout ça ?
- C'est bien sûr plus dur pour les femmes. Les boulots sont surtout de force physique. Il y a peu de travail dans les bureaux. Nous avons beaucoup d'idées sur le travail qu'il nous plairait. Mais on n'y croit pas...
- Que pensent vos parents de cette situation ? Que pensent-ils du fait que vous puissiez vous retrouver sans travail ?
- Nos parents pensent que de rentrer au lycée, c'est toujours un endroit où aller et du temps de gagné pour trouver du travail. La majorité de nos parents sont

- un peu dépassés. Ils sont un peu autoritaires, parce que si nous voulions choisir une voie un peu différente, ils nous en fermeraient les portes... Mais enfin dans l'ensemble ils nous aident beaucoup.
- Et dans votre quartier... Vous vous y sentez bien ?
- Avant il était mieux... Nous avons beaucoup d'endroits pour jouer. On nous les a tous enlevés. Avant nous avions un grand pré ( La spéculation ).
- Il n'y a pas de centres pour nous, pas de bibliothèques, pas d'activités... Rien... Si, il y a un cinéma et les bars.
- Les maisons sont trop hautes, et trop petites à l'intérieur. ( Dans le brouhaha général chacun raconte des anecdotes sur le bruit, les histoires des voisins ).
- Moi ce que je préfère c'est mon village en Andalousie. Ici il y a trop de pollution. Là-bas je suis libre dans les champs, j'y respire ! ( Dit-il, souriant, respirant à pleins poumons sous le regard approbateur de ses copains ). Ici je suis asphyxié. ( Rires )
- Mais je crois aussi que la plupart d'entre nous, qui sommes ici depuis le plus jeune âge, ne veut pas retourner dans son village pour y vivre.
- Combien d'entre vous partiraient ?
- ( Une majorité écrasante répond oui nous partirions )
- Combien y-a-t-il de catalans ici ? De racines catalanes ?
- ( Personne ne répond )
- Vous êtes presque tous d'origine andalouse ?
- ( Oui, à 90 % )
- Mais vous pensez réellement pouvoir vivre dans votre village toute l'année, jusqu'à maintenant vous n'y avez passé que vos vacances ?
- Moi quand je vais là-bas en vacances, c'est comme quand je suis ici dans le jardin du collège. Je me lève à sept heures du matin et je reste avec mon oncle dans les champs jusqu'à trois heures.
- Là-bas le jour où l'on sortira de l'école on peut trouver du travail dans les champs, ici non.
- Vous avez déjà travaillé la terre ?
- ( Oui !!! )
- Quel genre de travaux avez-vous effectués ?
- Moi mon oncle est propriétaire de beaucoup de terres plantées de tournesols, je participe à la récolte. Je ramasse les tomates aussi, je coupe de l'herbe pour les animaux.
- Dans mon village, je récoltais du coton avec ma sœur, dans la région de Seville. Je ramassais aussi des olives.
- On a l'impression que vous ne vous sentez pas identifiés avec les choses d'ici en Catalogne ? Pourquoi ?
- S'il y avait du travail ici je resterais mais dans le cas contraire je préfère retourner à la terre, dans mon village. ( C'est une fille qui parle )
- Je partirais pour le travail, mais ça me ferait quelque chose de me séparer des copains du collège.
- Ceux qui veulent retourner à la terre sont-ils des enfants d'agriculteurs ?
- ( La majorité répond oui )
- Vos parents veulent-ils retourner à leurs villages ?
- Mon père dit que quand il sera vieux, il veut y retourner. Mon frère et moi nous voulons rester. J'aime mieux passer les vacances au village et vivre ici le restant de l'année. Sinon on s'ennuie trop dans un village.
- Ici il y a plus de distractions qu'au village, tu trouves des amis...
- Au village c'est pareil, tu peux trouver des amis. Il y a des villages où tu t'amuses autant que dans les villes.
- Ces villages sont maintenant des villages de vacances, ils sont faits pour gagner de l'argent avec les touristes.



— Nous parlions de ce quartier, il y a ici beaucoup de délinquance, on peut en parler peut-être ?

— Ici, il y a un bar où l'autre jour des jeunes fumaient un joint, la police est arrivée est a fait sortir les gens. Elle a trouvé deux hommes mariés ayant sur eux un bon morceau de haschich. Moi je crois que quand on est marié et on a des gosses ce sont des choses qui ne doivent pas se faire, c'est prendre beaucoup de risques.

— Je crois que si l'on permet l'alcool et le tabac, pourquoi l'on ne permettrait pas les drogues douces. L'alcool est aussi une drogue... Dans ce quartier, les parents sont des ouvriers de basse classe, ils ne peuvent pas donner de l'argent de poche à leurs enfants. Dans certains cas, ça ne peut être que 100 pesetas ( sept francs ) pour aller au cinéma le dimanche, alors ils essayent de gagner de l'argent, ils volent des voitures et les revendent par exemple.

— Pourquoi cette délinquance existe-t-elle ?

— Parce qu'il n'y a pas de travail, il n'y a pas de distractions. La plupart d'entre nous quand on rentre chez nous, on ne sait pas quoi faire. Alors on descend faire un tour et puis...

— L'autre jour, il y a eu un hold-up à la Caisse d'Epargne, ici dans le quartier. Des hommes se sont introduits dans l'agence et ont emmené trois millions de pesetas ( 21 millions d'anciens francs ). Trois d'entre eux ont été arrêtés. Quand ils sont rentrés à la Caisse d'Epargne, ils ont dit que c'était en faveur des chômeurs...

— L'argent qui est dans les banques est à tous !

— Dans vos familles, il y a des cas de délinquance ?

( Silence... )

— Il semble donc que la délinquance vient en partie du chômage ?

— Ça, pas toujours, l'autre jour je me promenais avec Manolo, un copain, nous nous sommes arrêtés à un stand où on vendait des cassettes, on a demandé au vendeur de nous passer Los Chicos ( chanteurs gitans très connus ). Trois enfants très jeunes sont arrivés et ont volé deux cassettes. Le vendeur les a vus, mais comme ils étaient jeunes, il n'a pas voulu les frapper. Ce sont déjà des délinquants pourtant ils ne sont pas chômeurs...

— Moi je crois que la responsabilité provient des parents. S'ils ne les laissaient pas faire, ça ne se produirait pas...

— Non, moi je crois que la responsabilité vient de la société. S'il n'y a pas de travail, c'est normal que l'on cherche à voler, à revendre, pour avoir de l'argent et s'acheter les choses dont on a envie. Le problème c'est que l'on ne donne pas de travail à la jeunesse. C'est la faute de l'Etat.

— Alors c'est l'Etat le responsable ?

— Oui, parce qu'il ne nous offre pas de perspectives de travail.

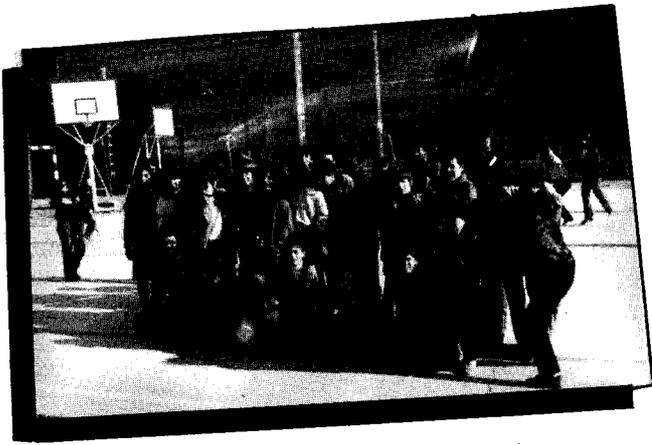
— Moi je crois que la délinquance vient de l'attitude de la police aussi. Mon père a été attaqué un soir quand il rentrait, ils lui ont enlevé tout son argent. Ces agresseurs avaient une voiture volée mais la police n'a rien fait...

— Moi on m'a raconté une chose. Trois policiers basques sont rentrés en France pour voler dans une banque. La police française les a poursuivis jusqu'à la frontière puis elle communiqua l'information à la douane espagnole. Celle-ci détint les trois policiers mais sur l'intervention du gouvernement de Madrid, ils furent relâchés. Les français demandèrent pourquoi ils avaient été relâchés ?

( Référence approximative aux évènements d'Hendaye )

— Alors il semblerait qu'il y a de la délinquance jusque dans la police.

— La police influe beaucoup. L'autre jour mon frère a ramené une feuille d'information sur quatre jeunes qui étaient détenus pour l'incendie d'un music-hall : le Scala. Ces jeunes ont été arrêtés mais le principal responsable n'a pas été arrêté. Ils n'ont aucune preuve contre ces jeunes. Le procureur pour le procès n'avait aucune preuve à présenter alors le juge le destitua. Le procureur s'entêta et demanda plusieurs années de prison pour chacun des jeunes. Quand le Scala brûla, la télévision filmait une séquence sur le spectacle, mais avant que celle-ci soit finie la télévision partit. Les frères Riba, propriétaires du Scala partirent aussi. Alors la bombe fut jetée. Les assurances en principe n'ont pas droit de payer les dégâts occasionnés par des actions terroristes, mais elles remboursèrent les frères Riba. Ceux-ci s'en sont bien sortis, alors que les jeunes ont été emprisonnés, simplement pour le fait d'appartenir à la C.N.T. Ils sont en prison pour plusieurs années. L'autre jour, il y eut ici à Barcelone plusieurs manifestations.



— Qu'est-ce que la C.N.T. ?

— C'est la Confédération Nationale du Travail. C'est un syndicat anarchiste qui est contre les partis, il n'y a pas de dirigeants. La C.N.T. veut que tout aille ensemble, le syndicat et la politique, comme dans le temps dans les usines où le syndicat était le représentant des travailleurs.

— Délinquance toujours ?

— La police aujourd'hui quand elle voit un groupe de délinquants, elle n'ose point intervenir. Les policiers ont peur de recevoir des coups de couteau. L'autre jour on discutait ma mère et moi avec un policier du quartier, il disait : « Pourquoi nous exposer ? ». Je crois que la police n'est pas conséquente.

— A propos de la drogue, je dois dire une chose que j'ai entendue ; un jour les flics ont fait une descente dans le quartier et se sont emparés de je ne sais de combien de kilos de haschich, mais au lieu de les détruire, ils les ont fumés. C'est trop non ?

— Voulez-vous parler d'autres thèmes ?

— L'autre jour à la télévision j'ai vu un programme sur le « pasotismo » (phénomène post-franquiste qui touche essentiellement la jeunesse, tendance institutionnalisée et à se foutre de tout, équivalent en France au phénomène marginal). Plusieurs opinions furent données sur ce que représente le « pasotismo » aujourd'hui et ce qu'il signifie. Un garçon qui fait partie de ces classiques « pasotas » parla et je me suis senti identifié à ce qu'il dit : « Il dit qu'il pouvait se foutre de ce que ses parents lui disent, qu'ils lui demandent de se couper les cheveux, il avait les cheveux très longs, il pouvait se foutre de ce que lui disent ses amis par exemple, mais pas de ce que pouvait lui dire son chef à l'usine. Il ne pouvait pas se foutre de l'oppression, seulement des choses normales du quotidien mais pas des problèmes plus importants. Moi je suis d'accord avec ça.

— Certains ne s'identifient peut-être pas avec les « pasotas » ? Avez-vous d'autres opinions ? On a parlé de l'oppression, qu'est-ce que ça représente pour vous ?

— Ce que j'ai dit tout à l'heure, l'usine, les chefs. Si par exemple le chef dit au type dont je parlais : « je ne t'augmenterai pas ton salaire » ; l'ouvrier ne peut pas dire « je m'en fous ». Il ne peut pas !

— On pourrait peut-être rechercher les causes du « pasotismo » ? Rechercher les causes de cette nouvelle idée chez la jeunesse, de cette position ?

— Peut-être parce qu'ils recherchent un idéal que les parents n'ont pas su leur donner.

— Je pense que le « pasotismo » est né de la société à l'heure actuelle, de la crise.

— Le problème vient du gouvernement actuel, si le gouvernement donnait plus de perspectives aux gens de notre âge, plus de loisirs, plus de bibliothèques par exemple, cela nous ouvrirait des voies et nous n'aurions pas seulement la voie de la délinquance et du « pasotismo ».

— Il semblerait que s'il existait une autre forme de société, le « pasotismo » n'existerait plus.

— Je crois que malgré l'existence d'une autre société et malgré la liberté que pourraient nous concéder nos parents, le « pasotismo » existerait toujours.

— Moi je crois que le « pasotismo » vient au contraire de la liberté que donnent les parents.

— Je ne crois pas. Si les parents empêchent à un garçon de faire ce qu'il veut, celui-ci partira de chez lui, il fuera et il recherchera une autre forme de vie, plus marginale.

— C'est aussi un phénomène culturel. Au niveau musical par exemple, le rock and roll, la pop-music sont liés au phénomène marginal. Qu'en pensez-vous ?

— C'est vrai qu'on peut assimiler le rock'n'roll au « pasotismo ». Le groupe Tequila par exemple est un groupe marginal, ils se droguent. Tout a beaucoup changé, même dans la façon de s'habiller. Si l'on se rappelle des Beatles à leur début, ils portaient des cravates, ils étaient très propres. Aujourd'hui les musiciens s'habillent de façon extravagante.

— En Espagne, le phénomène du « pasotismo » est plus lié à la démocratie qu'au franquisme selon moi. Qu'en pensez-vous ?

— Au temps de Franco, à la sortie du collège, il y avait plus de travail qu'aujourd'hui. Et puis il n'y avait pas de liberté d'expression.

— Avant le « pasotismo » n'existait pas parce que Franco était là et à la plus minime contestation, tu ramassais des coups et l'on te mettait en prison. Avec la démocratie les choses ont beaucoup changé.

— Avec Franco la police jouait un rôle encore plus important qu'aujourd'hui. Si les flics voyaient quelqu'un qui avait un comportement anormal dans la rue, ils le mettaient en prison. Aujourd'hui elle entervient moins, c'est pour ça que les pasotas existent.

— Je crois qu'avec autant de pasotas, la police est en train de le devenir. Parce que l'autre jour dans un bar où j'étais, les flics sont descendus et ils se sont mis à discuter comme des pasotas.

— C'est le type de culture qui est important. Si l'on développe la culture les gens pourront faire des choix et sauront se diriger dans la vie. Sinon les gens resteront avec le cerveau atrophié et ils ne sauront pas se déterminer et d'une certaine manière beaucoup de ceux-là peuvent se convertir en pasotas.

— Et le futur comment le voyez-vous ?

— Nous sommes dans un tunnel obscur, tout est très noir.

— La société espagnole a évolué ces dix dernières années, non ? Est-ce une bonne chose ?

— Le libéralisme a amené des bonnes choses, mais aussi des mauvaises et plus peut-être des mauvaises : la délinquance et le pasotismo.

— Quand l'Espagne était gouvernée par les franquistes c'était différent. Par exemple aujourd'hui en Biscaye (province basque), il y a beaucoup d'attentats mais avant, je ne sais pas si la radio l'occultait ou pas, on en entendait moins parler. Les attentats ont toujours existé mais pas comme aujourd'hui, à raison d'un mort ou deux par jour, et souvent des gens haut placés dans l'Espagne capitaliste.

— Comment voyez-vous l'Espagne idéale ?

— Il faudrait tout changer et surtout le gouvernement. Le gouvernement ne cherche que le profit, de même que les mairies. Ici un patron s'installe puis quand il le désire il peut fermer son usine, s'en aller avec le fric en laissant tous ses ouvriers à la rue. C'est ce qui provoque la délinquance. La meilleure manière de changer les choses c'est de donner la possibilité de gouverner à des gens nouveaux. Si tous les hommes avaient un travail, il n'y aurait plus de délinquance, plus de chômage, plus de gens en train de faire la manche dans le métro.

— Le responsable c'est le gouvernement. Il n'y a pas de travail et en plus ils ne font rien pour les gens de notre âge. Des bibliothèques par exemple, on ne serait pas toujours dans la rue. Les gens au pouvoir se foutent pas mal de nous.

— Il y a aussi le problème de l'énergie qui influe beaucoup. Le gouvernement a fait un nouveau choix d'énergie pour remplacer le pétrole. La crise du pétrole permet au gouvernement de s'enrichir. On nous parle à nous dans le quartier de faire des économies d'énergie en éteignant les lumières très tôt mais pendant ce temps tout est illuminé durant la nuit dans le centre de Barcelone.

— Le gouvernement idéal serait un type de gouvernement où l'argent soit à tous, non à une poignée comme en Espagne.

— C'est le monde capitaliste !

— Vous avez parlé d'énergie. Que pensez-vous de l'énergie nucléaire ?

— Je la considère comme une chose importante parce que l'énergie nucléaire peut s'utiliser demain. Mais l'énergie nucléaire est dangereuse quand il y a une fuite dans une centrale nucléaire et beaucoup de gens peuvent en mourir. Je crois que si le gouvernement veut imposer l'énergie nucléaire, il doit développer les garanties pour qu'il n'y ait pas d'accidents, de fuites, que les centrales soient plus sûres.

— L'énergie nucléaire est trop dangereuse, il y a l'énergie solaire par exemple.

— L'énergie nucléaire est la moins onéreuse pour le gouvernement. L'énergie solaire est plus lente et développe moins d'électricité. Nous aurions moins de lumière. L'énergie nucléaire est inépuisable. Il y a beaucoup de moyens pour la récupérer, comme le pétrole.

— Mais aussi avec ces moyens-là, on construit des bombes et des sous-marins nucléaires. Avec cette énergie on peut faire disparaître l'humanité...

— Je crois qu'au lieu d'installer les centrales près des villes ils devraient les installer près de Malaga, dans les zones désertiques.

— Qu'ils la mettent là où ils veulent, le danger est là.

— Alors qu'ils ne l'installent pas !

( Toute la classe reprend )

— Pour finir, si l'on parlait des gens, des personnalités qui font l'Espagne actuelle ? Voire des gens d'autres pays qui ont de l'importance pour vous ?

( Suit une liste de personnalités impressionnante : John Lennon, Super Tramp, Fosforito ( chanteur de flamenco ), Lole et Manuel ( flamenco rock ), Los Chichos, Triana ( flamenco rock ), Alameda ( flamenco rock ), Los Pecos ( cuculs la praline ) Suarez ( premier ministre ), Gonzalès ( leader P.S. ) Ortega ( cancre de la classe ), Simonsen ( attaquant du F.C. Barcelone ), Carillo ( leader P.C. ), Reagan, etc... )

— John Lennon. Il représentait quelque chose, il était un beatles, il a révolutionné la musique. Pour les gens il représentait quelque chose. Les Beatles ont changé beaucoup de choses : les vêtements, la coupe de cheveux. Ils ont amené la contestation dans la jeunesse. Sa génération a réagi par la musique, puis ça a changé les mentalités. Avant les gens avaient beaucoup d'enfants, aujourd'hui plus que deux ou trois. Les Beatles ont bouleversé leur génération, ont changé la façon de vivre, ils ont amené la génération de 68, la révolution de mai. Les gens se sont identifiés aux Beatles.

— Suarez. C'est un représentant du gouvernement.

— C'est le président de l'U.C.D. ( Parti Centriste au Pouvoir ). Il ne me plaît pas. Il prétend être en faveur des ouvriers, c'est le contraire en réalité. Il incarne l'oppression, il ne crée pas de travail. Il représente un gouvernement de promesses, moi je ne voterai jamais pour lui.

— Jusqu'à présent, il a toujours gagné aux élections, il est en faveur du capitalisme. C'est pour sa façon de gouverner que je ne l'aime pas, parce que nous sommes les plus affectés, nous et nos parents qui sont des travailleurs.

— La seule chose de bon qu'il a amené et encore ça ne vient pas de lui, c'est la liberté et la démocratie.

— C'est une démocratie qui leur permet de s'en mettre plein les poches. La vraie démocratie ce n'est pas le pouvoir aux hommes politiques, c'est le pouvoir à nous tous. La démocratie c'est créer des centres pour la jeunesse...

— Y-a-t-il un pays démocratique ?

— Non, il n'y en a pas. L'U.R.S.S. n'est pas un pays démocratique, il n'y a pas de liberté. Cuba et l'U.R.S.S. ne sont pas démocratiques.

— A Cuba, tout est à tous, cela me paraît bien.

— Cela me plaît au niveau social, mais ils n'ont pas notre liberté, ils travaillent forcés pour augmenter la production, la vie est faite aussi pour en jouir. Ce sont des pays sans liberté.

— A choisir ?

— Nous préférons vivre en Espagne, notre liberté ici. Malgré le bien-être social : travail, logement, etc...

— Gonzalès, s'il devenait premier ministre, il ferait les mêmes choses que Suarez. C'est un politicien, ils sont tous pareils. Qui sait ce qui s'est passé après le débat télé entre lui et Suarez, Après ils ont peut-être été boire un coup. Ce sont les mêmes chiens.

— Si Suarez reste au pouvoir, cela permet aux capitalistes de l'emporter. Si Gonzalès le prenait, le nombre de chômeurs augmenterait parce que plus d'une usine fermerait.

— Carillo. On ne sait rien de lui.

— Existe-t-il un politicien honnête ?

— Aucun...

EZEQUIEL



Depuis le mois de décembre 1980, le Groupe Insoumission ne tient plus de réunions publiques. Néanmoins, il conserve une permanence tous les lundis de 19h30 à 20 heures au « 13 rue Pierre Blanc » à la Croix Rousse, pour tous ceux qui désireraient s'informer sur l'INSOUMISSION TOTALE. L'abandon des réunions publiques ne s'est pas décidé sans difficultés pour le groupe. Pour comprendre une telle décision il est nécessaire de faire un bref rappel historique du Groupe Insoumission de Lyon.

Le Groupe Insoumission s'est créé en 1975 à l'initiative de quelques individus, pour combler, d'une part, l'absence laissée par le G.I.T. (Groupe Insoumission Totale, auto-dissout en 1974) et, d'autre part, pour retrouver une structure qui soit spécifique aux futurs insoumis.

De la fin de l'année 75 au début de l'année 76, le Groupe prit le temps de réfléchir sur les moyens d'actions dont il allait se doter ; ce qui aboutit dans la théorie à une volonté d'élargir l'INSOUMISSION Militaire à son expression TOTALE. Mais, dans les faits, il restera un groupe de soutien aux insoumis totaux victimes de la répression. Le groupe commencera au printemps de l'année 1976 par une première action publique à l'occasion de l'arrestation d'un insoumis en s'enchaînant rue de la République. Ce fut là le coup d'envoi d'une longue série selon un rituel se terminant généralement par une garde à vue et un fichage consciencieux des militants du groupe. Pour simplifier, nous ne retiendrons que quelques unes de ses interventions :

- 1977, interpellation de Charles Hernu en sa Mairie de Villeurbanne pour lui poser quelques questions sur la politique de défense du P.S., suivi d'un défilé et de l'arrestation d'un insoumis.

- Septembre 77, 30 personnes pénètrent sur le plateau de diffusion des actualités régionales de FR3 pour communiquer la situation d'un insoumis emprisonné à Fresnes.

- Début 1978, 25 personnes boycottent activement une séance du T.P.F.A. où était jugé un insoumis.

- Avril 1978, une trentaine de personnes pénètrent dans le camp militaire de Satonay pour y distribuer un tract d'information aux appelés à leur reveil.

Mais, l'année 1978 verra aussi l'avalanche des procès sur les militants du groupe, éternel motif : incitation à l'insoumission.

Finalement, en 1979, les procès continuant à s'abattre (plus de 150 affaires), le G.I. en septembre, après une réflexion sur ses moyens d'intervention, décide d'arrêter tout soutien pour se consacrer à une popularisation plus effective de l'Insoumission Totale. Il décide d'abandonner les actions ultra-publiques tout en mettant un point final au vedettariat.

En novembre 1980, un air de réflexion poussera le Groupe Insoumission, à la suite d'une intervention policière à la sortie du local où il tenait ses réunions, à abandonner toutes réunions publiques. Il choisit ainsi de pouvoir exprimer ses refus, sa lutte et sa parole insoumise, tout en protégeant ses militants d'une répression systématique.

Et pourtant, nous continuons à penser que l'INSOUMISSION TOTALE n'est pas un choix martyr comme elle l'est trop souvent présentée. Ce n'est que lorsqu'un individu est maître de ses choix, de sa lutte et des moyens de la vivre qu'il peut s'organiser collectivement.

Groupe Insoumission  
c/o ACLR 13 rue Pierre Blanc  
69001 LYON

## VAÏMA et les IMBECILES...

Le 19 mars 1981, devant le Tribunal Permanent des Forces Armées de Paris, a comparu Frédéric Joyeux, dit Vaïma, poursuivi pour le délit d'insoumission. Malgré les réquisitions modérées du Commissaire du gouvernement opposant une peine assortie du sursis, le Tribunal devait le condamner à 6 mois de prison.

Dans une longue argumentation d'une rare violence, mais « les mots ne sont rien face aux balles » devait-il dire, Vaïma procéda ainsi :

- préambule - mise en garde très ferme contre toute atteinte à son droit de parole (texte préalablement dactylographié et remis à la presse).

- explication du geste d'insoumission assorti de témoignages, par des mots sans équivoque.

- conclusion par l'affirmation de l'incapacité des militaires à faire taire un individu libre.

- sort du T.P.F.A. avant la tombée du verdict.

D'un bout à l'autre, Vaïma a eu la maîtrise d'un procès dont nous extrayons les phrases entendues suivantes :

- Vous dénoncer et vous insulter est essentiel.

- outre les fantoches, les militaires que vous êtes, messieurs, sont aussi des assassins.

- vous êtes les salariés de l'atrocité.

- c'est vrai que vous, Padovani, (commissaire du gouvernement) vous avez des couilles au cul.

- Un juge sans les possibilités de juger, ce n'est qu'un fonctionnaire d'Etat.

- Pour moi vous êtes des imbéciles.

Le G.R.I.T. (Groupe de Résistance et d'Insoumission Totale) entendait, par cette action, souligner sa solidarité envers Vaïma, directeur de « Avis de Recherche » et attirer l'attention sur le sort des 18 insoumis actuellement incarcérés dans les prisons françaises.

ci-jointe photo « Les tribunaux militaires aux poubelles de l'histoire ! ».



### COMMUNIQUE

Les insoumis totaux prennent la parole.

« Suite à leur convergence annuelle s'étant déroulée ces dernières semaines, les insoumis totaux coordonnés au sein du G.R.I.T. (Groupe de Résistance et d'Insoumission Totale), se sont mis d'accord avec le quinzomadaire Avis de Recherche, pour assumer, au cours de l'année 81, une campagne intitulée « Campagne Paroles Insoumisés - les insoumis totaux clandestins prennent la parole ». Parmi les décisions les plus marquantes de cette campagne signalons l'auto-édition par le GRIT et Avis de Recherche d'un livre sur

les insoumis-totaux en cavale (à paraître à l'autonne 81) et la création des C.I.T. (Comités Insoumission Totale) chargés de développer l'info insoumise. Les insoumis espèrent rencontrer, au fil des semaines, l'entraide de tous ceux qui se battent contre l'autoritarisme, le quadrillage étatique et la grisaille.

Pour participer à la campagne ou pour simplement être tenu au courant, écrivez à :

Avis de Recherche  
BP. 53 - 75861 Paris cedex 18  
Bons de participation en vente à la :

Librairie La Gryffe,  
5 rue Sébastien Gryphe  
69007 Lyon - tel. 861.02.25

# Déserteurs

**L**e troisième déserteur du G.S.D. ( Groupe Solidarité Déserteurs ), Alain Negron a été jugé par le Tribunal Permanent des Forces Armées de Bordeaux. Désertion en temps de paix, le Code de Justice Militaire, malgré son caractère d'exceptionnalité, est formel : la peine encourue peut atteindre trois ans de prison ferme.

Les 10.000 déserteurs actuels en France ne revendiquent pas leur acte, ils avouent leur « faute grave », s'excusent et l'armée ( accusatrice et juge en même temps ) magnanime, leur donne une « petite punition » : trois à six mois de prison ; aussi faible que puissent paraître ces peines, ce n'est tout de même pas une mince affaire pour celui qui affronte la justice et la prison, pour la première fois.

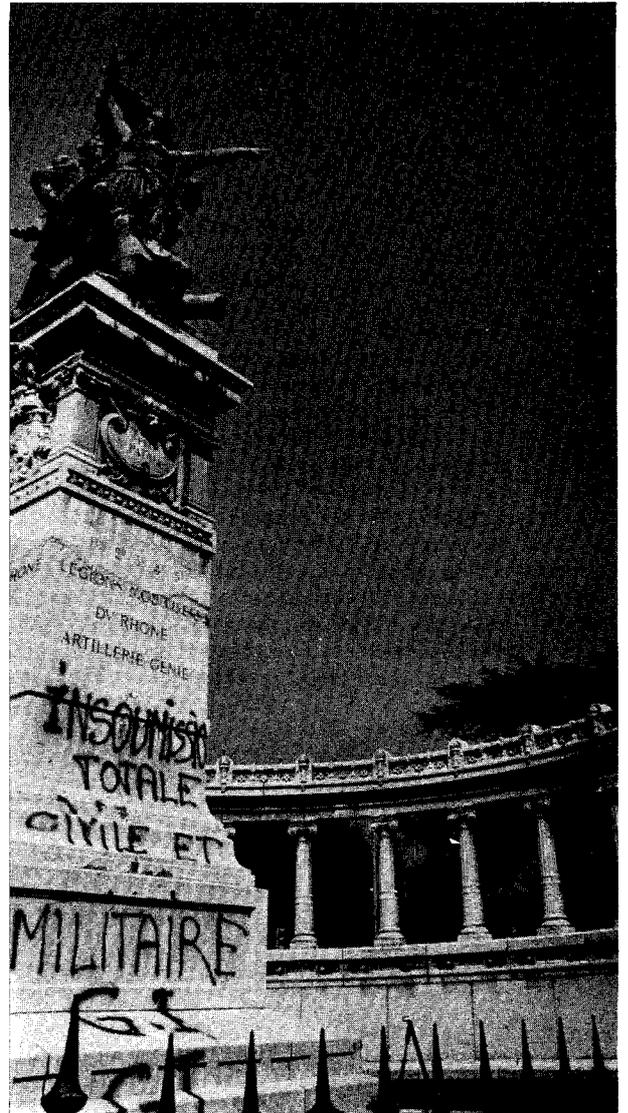
Thierry Caradec, Jean Daniel Bolzer et Alain Negron, tous trois déserteurs, ont vécu, organisé leur cavale ensemble pendant un an avec le soutien du G.S.D. Arrêtés au cours d'une action spectaculaire ( transformé le zouave du pont de l'Alma, en l'effigie de la mort ), ils ont été transférés et incarcérés respectivement à Fresnes, Rennes et Bordeaux.

Il y a 15 jours, Thierry fut condamné à 8 mois d'emprisonnement, Jean-Daniel, la semaine dernière, se vit attribuer un an de prison ferme et ce vendredi la même peine pour Alain.

Outre la sévérité des peines, les juges kakis ont respecté la lutte collective des trois copains en requérant une condamnation identique sur chaque ville : 15 mois de prison, et en leur infligeant des peines quasi semblables. C'est bien la première fois qu'on constate tant de régularité dans des jugements rendus par différents T.P.F.A. Peut-on avancer que ces condamnations ont été « suggérées » aux différents juges, par un échelon supérieur ? Pas possible, la traditionnelle et respectable indépendance de la justice ne peut être aussi vulgairement bafouée, n'est-ce pas mon colonel... monsieur le Juge voulais-je dire.

Mais revenons au procès de Bordeaux. Indigné par la condamnation d'Alain ( un an ), le public présent, 150 personnes à peu près, proteste dans la rue, détruit un soldat-mannequin, installe une banderole et attache avec chaînes et cadenas le portail d'où doit sortir le fourgon cellulaire. Le symbole n'est guère apprécié par la gente policière bordelaise ; la présence du sieur Peyrefitte en leur ville doit sensiblement les exciter. Le résultat ne se fait pas attendre, ils chargent, bousculent et matraquent à tour de main les personnes présentes. Les amis d'Alain, sa famille et plusieurs dizaines de lycéens sortant à ce moment de leurs cours. Affirmer que la confrontation fut du plus grand calme serait méconnaître la pratique policière ; le résultat est assez édifiant, plus de 15 personnes envoyées à l'hôpital dont une gardée en observation et une autre avec une vertèbre cassée, sans parler des cas inconnus de nous.

Bien sûr, les renforts arrivèrent promptement et les courses poursuites commencèrent dans le quartier. Le manque d'entraînement fut fatal aux sept premiers ayant raté leur départ, ils furent arrêtés et transférés sans difficulté dans les locaux de la Sûreté du Territoire de Bordeaux. Faut-il ajouter que tout au long du voyage, les claques, coups de pied et de matraques surent calmer la moindre envie de révolte ! Est-ce si extraordinaire de nos jours ?



Nos 7 compères vont passer 6 heures au commissariat. « Vous avez jeté des pierres », affirme le commissaire présent, le tout agrémenté de claques, « c'est vous, obéissez ! ». « Qu'avez-vous fait de mon képi ? » questionne un agent ; ponctuant sa demande de coups de matraque.

Devant le peu de coopération des prisonniers, les trois premiers sont mis à l'écart, sérieusement interrogés un par un et comble de vérité, gardés à vue. Le lendemain, samedi 7 mars, ils sont présentés au procureur sur plainte de la police pour « rébellion à agent » et « coups et violences »... l'inculpation est ironique, mais malheureusement, ces braves agents si respectueux de l'ordre ne trouvent aucun médecin pour leur établir un arrêt de travail ; rien, même pas une ecchymose, pas une plaie, quelle malchance pour l'ordre. Souhaitons que les nombreux témoins présents ce vendredi midi auront perdu la mémoire ou oublié de venir au procès des trois inculpés, le 19 mars à Bordeaux : la parole doit rester aux forces de l'ordre, pardon à la force publique.

Thierry CARADEC  
n. 700.544  
prison de Fresnes  
94.261 Fresnes Cedex

G.S.D. c/o Petas  
B.P. 464 - 75065 Paris  
Cedex 2

Jean-Daniel BOLZER  
N. 2071  
Maison d'Arrêt  
Bd. Jacques Cartier  
35.000 Rennes

Alain NEGRON  
11.538  
Maison d'Arrêt  
Chemin de Chouisney  
33.170 Gradignan

# lasse, je prends la plume ...

.....Ce texte n'est autre qu'un essai de mise au point par rapport à la question qui revient régulièrement lors des meetings, débats, semaines ou campagnes antimilitaristes, quand ce n'est pas dans des livres, journaux ou venant de personnes au sein même des activités militantes ( ? ) :

« Pourquoi des femmes dans un Groupe Insoumission ? »  
« Les femmes et l'antimilitarisme ? ».

D'abord, soyons clairs sur les mots INSOUSSION et ANTI-MILITARISME. Actuellement, l'antimilitarisme ne se conçoit que par rapport au service national, les femmes ni étant pas directement confrontées, on se demande quelles sont leurs raisons de lutte.

Pour moi, l'antimilitarisme ne se conçoit que comme l'un des éléments d'une lutte globale. Je m'explique: l'ARMEE est partie intégrante d'un système économique et social. C'est une institution parmi d'autres. Et, comme une institution n'a pas une existence autonome dans l'ETAT, il est donc absurde de ne lutter que contre l'une

d'entr'elles. Reste l'ETAT et son POUVOIR, qu'il soit exécutif, législatif ou judiciaire avec ses injustices, sa main mise sur l'individu par les moyens qu'il s'est mis en place : médias, lois, institutions ( l'éducation, le travail, l'armée, les notions de famille et de devoir, etc.. ).

Face à cela, il y a deux solutions : soit, on accepte parce que l'on est incapables d'envisager une vie différente et qu'en contre-partie on nous fout une paix royale ; soit c'est un refus en bloc.

Qui dit refus dit non-soumission, d'où la notion d'INSOUSSION TOTALE.

Ne pas se soumettre, vivre complètement et à chaque instant avec nos désirs. Que nos choix ne soient pas systématiquement étouffés parce qu'ils ne sont pas monnayables ou contrôlables, parce qu'ils ne rentrent pas dans la norme.

S'insoumettre à toute autorité, à toute interdiction ( les contradictions ne se résolvant pas avec des interdictions, mais par des discussions ). L'insoumission totale c'est d'abord une attitude de rupture, issue d'une prise de conscience individuelle. Ensuite, elle deviendra base de lutte dans un collectif où chaque individu est moteur.

S'insoumettre totalement, c'est lutter à tout moment contre tout pouvoir. Bien sûr, dans un Groupe Insoumission, on se bat beaucoup par rapport à l'armée; les copains que je retrouve sur les mêmes idées que moi sont en plus confrontés au Service National et poursuivis pour le délit d'insoumission et de refus d'obéissance, délits reconnus et réprimés par la justice militaire ( TPFA ) et punissables de deux ans d'emprisonnement.

Mais, je le répète, l'INSOUSSION MILITAIRE n'est pas une fin en soi, elle n'est logique que si elle rentre dans le cadre de l'INSOUSSION TOTALE

La pratique antimilitariste ( actions, soutiens, solidarités, dénonciations, propagandes ) lors, par exemple d'une arrestation, sera un moyen de populariser, à un moment précis, par des moyens précis l'INSOUSSION TOTALE.

Ensuite, vient le fait que je suis ce que l'on appelle une femme. A cela, je ne vois pas quelle incompatibilité il y a avec ce que je viens d'exprimer; au contraire.

Pour moi, la différence qu'il existe entre homme et femme se résume à une différence physique. La sensibilité et l'approche que l'on a des choses étant spécifiques à chaque être qu'il soit d'un sexe ou d'un autre. Malheureusement, la réalité n'est pas si simple.

Il faut constamment se battre pour montrer que l'on existe, que l'on est un être à part entière, que l'on n'est ni « un trou », ni une main d'œuvre à bon marché, ni une idiote, ni résolument faible et utilisable.

D'où la lutte des femmes. Mais, on retrouve dans cette lutte des problèmes de même ordre que dans l'antimilitarisme ; il est vain de se battre contre un pouvoir Mâle, sans se battre contre toutes formes de POUVOIR.

J'en arrive donc au début de ce texte qui est de remettre en question quant à l'utilité de cet éternel problème : Femmes et Antimilitarisme ou les Femmes et l'Armée ou je ne sais quoi...

Pseudo-problème qui donne Bonne Conscience aux gens qui abordent ce problème. Les uns parce qu'ils laissent la possibilité aux femmes de s'exprimer (!), les autres ( les femmes ) parce qu'elles mettent en avant ce faux problème.



# PETIT DICO DE L'ENNEMI INTERIEUR

**PETIT, ce n'est qu'un commencement  
DICO, c'est une synthèse de l'information accessible à tous  
DE L'ENNEMI-É INTERIEUR, car l'adversaire intérieur est des nôtres  
LYONNAIS, nous vivons ici et maintenant**

« Quand l'armée se renseigne sur l'adversaire intérieur : organisations politiques, syndicats de l'opposition, mouvement révolutionnaire et courant anti-militariste... » Le Monde du 17/12/73.

*Pour nous l'ennemi intérieur, ce n'est pas seulement les flics plus ou moins brutaux ou véreux, les barbouzes névropathes, c'est aussi les associations pseudo-culturelles, les réseaux des grandes boîtes, les comités électoraux etc. Bref, tous les endroits où se recrute, se forme, se renseigne et s'organise la répression manifeste. Ne parlons pas de ce qui est répression quotidienne et intégrée, ça ferait trop.*

**E**n novembre 1976, I.R.L. publiait un article sur l'Association des Chefs d'Entreprises Libres, A.C.E.L., qui a fait l'objet de quelques chroniques dans la presse quotidienne ces jours-ci à propos de son président Ivan Perret et de son ex-qualité d'administrateur de biens juifs pendant l'occupation.

( Progrès 12/2/81 — Libération 13/2/81 — Canard Enchaîné 18/2/81 — Journal Rhône-Alpes 18, 19 et 20 février 81 — Progrès 7/3/81 ).

Rappelons les faits.

Le 12 février 81, le Progrès révélait que Raymond Barre avait décoré, en avril 80, des insignes de chevalier de l'ordre national du mérite, un homme qui fut administrateur de biens juifs placés sous-séquestre de 1941 à 1943. Le lendemain, Libération donnait des précisions sur les qualités d'administrateur d'Ivan Perret, actuel président d' « une très réactionnaire organisation patronale catholique », en citant quelques extraits des rapports qu'il envoyait à ses supérieurs vichyssois : « ( 20/2/42 )... Monsieur W qui est, comme tous les juifs, très fort en affaires... ( 15/4/42 )... je l'ai complètement dépossédé de son affaire... ( 15/4/42 )... je vous serais reconnaissant de prolonger ma mission... car la situation... ne m'a pas encore permis de terminer l'arianisation complète de cette affaire... » etc... Libération indiquait également qu'Ivan Perret exerçait « il n'y a pas si longtemps, de hautes responsabilités au sein de la C.F.T., la pseudo organisation syndicale qui cache une officine d'extrême droite ». ( Dans le livre « Les truands du patronat » l'un des responsables de la C.F.T. du Rhône s'appelle Max Perret ).

Une semaine plus tard, le journal Rhône-Alpes donnait la parole à Ivan Perret en publiant d'une part une interview réalisée par le journaliste Jean Etevenaux également dirigeant de l'A.C.E.L., et d'autre part, « deux preuves sur la réalité de son activité pendant l'occupation » : une lettre de son frère Charles Perret indiquant que c'était lui qui l'avait fait nommer administrateur de biens juifs, lui-même étant rentré au commissariat des questions juives sur ordre de la résistance ; par ailleurs la reproduction d'un document de la prévôté régionale de la première région F.F.I. à Lyon précisant que « M. Ivan Perret est passé dans nos services et a été libéré après vérification de sa situation ».

Voilà en quelques mots ce qui s'est dit dans les journaux.

I.R.L. en 1976, évoquait surtout les relations qu'entretenait l'A.C.E.L. avec divers réseaux de droite et d'extrême droite et si les engagements de certains de ses adhérents dans la révolution nationale n'étaient pas abordés, il était indiqué que les affinités idéologiques et politiques des petits patrons « libres » allaient toujours vers la contre-révolution.

Nous reprenons cet article d'I.R.L. 76 pour le réactualiser et ne pas perdre de vue l'ennemi intérieur...

## DES ORIGINES....

En août 1940, quelques patrons lyonnais créaient l'Association Générale des Petites et Moyennes Entreprises qui se transformait en Association Inter-professionnelle de l'entreprise à capital personnel, puis, au terme des journées d'études de 1963 les petits patrons optèrent pour l'Association des Chefs d'Entreprises Libres ACEL « car le combat essentiel à mener devenait celui de la liberté économique contre les empiètements de l'Etat et les tendances persistantes à une socialisation larvée du pays ». Il n'est pas inintéressant de souligner que le fondateur spirituel de l'A.C.E.L., Edmond Metzger fut déporté au camp d'Auschwitz où il mourut. Cette disparition en camp de concentration nazi est quelquefois rappelée dans l'histoire officielle de l'association pour tendre à expliquer les origines de l'A.C.E.L. comme une réaction au nazisme. ( Voir notamment la caricature publiée en 1954 ). Il ne fut cependant pas oublier qu'un certain nombre de petites et moyennes entreprises ne trouvaient pas leur place dans l'organisation économique de la France des années 30 et que les petits patrons s'organisaient pour défendre leurs intérêts. Dès 1935, des patrons lyonnais créèrent une chambre syndicale « en protestation contre les agissements de la citadelle du haut patronat, la confédération générale du patronat français ». C'est de cette chambre syndicale que naquit en 1940 la future A.C.E.L.

Ouvrons une parenthèse à propos du nazisme, thème peu évoqué dans les colonnes du journal « Economique » l'informateur ( mensuel édité par l'A.C.E.L. ), en relevant que l'un des chroniqueurs attitré Georges-Paul Menais — pseudonyme Jean Loiseau — qui rédige la page

### CONCENTRATION, ORGANISATION...

Souvenez-vous qu'aux plus beaux jours du dirigisme, l'Association a su, grâce à une lutte tenace, parvenir à ceci :



mensuelle réservée aux problèmes boursiers et financiers, a écrit en 1969 l'ouvrage « Le marché européen des capitaux ». Or ce livre est préfacé par le Dr. Hermann Josef Abs, un financier dont le passé de nazi a été vigoureusement dénoncé dans la presse et par le sénateur américain Gillette dès le début des années 50... Considéré comme spoliateur de la nation yougoslave et complice de crimes de guerre, il a été condamné le 21/11/45 à 15 ans de travaux forcés par le tribunal de Zagreb. ( Pris en charge par les Anglais, il échappa aux autorités yougoslaves ).

Georges-Paul Menais est membre de la commission monétaire de la Ligue Européenne de Coopération Economique, L.E.C.E. dont le président est le Dr. Hermann Josef Abs.

N'oublions pas non plus, qu'après l'enlèvement et l'assassinat du « patron des patrons » allemand Hans Martin Schleyer, l'A.C.E.L. a écrit aux dirigeants du patronat allemand pour les assurer de son soutien sans, bien entendu, indiquer les activités extra-économiques de ce même Schleyer dans les services secrets allemands à Prague pendant la guerre et son appartenance à la S.S.

Après ces quelques lignes sur la dénazification « réussie », revenons à nos patrons « libres » et à l'année 1934, date à laquelle « l'ingénieur-conseil » Edmond Metzger participa à la rédaction d'un ouvrage d'Antonin de Mün : « Dictature ou Parlement » dans lequel nous trouvons les fondements de toute défense des chefs d'entreprises « libres ». « Une nation, c'est essentiellement la patrie, la famille, la propriété, la moralité, l'autorité. Tout ce qui y tend doit être autorisé et protégé, le contraire doit être interdit et réprimé ». Les auteurs indiquent même clairement le type de société politique nécessaire « la monarchie est le seul régime où le maximum de liberté possible se concilie avec le minimum d'autorité indispensable ».

Depuis l'origine, l'action des chefs d'entreprises « libres » s'appuie donc tout à la fois sur l'économie et sur le politique. Ivan Perret n'a pas failli à la tradition lors de l'assemblée générale d'avril 80 marquant le quarantième anniversaire de l'A.C.E.L., en lançant un appel à la vigilance « pour défendre l'entreprise libre, gage d'une société libre ».

Représentée au Centre National du Patronat Français, C.N.P.F., depuis 1946, l'A.C.E.L. se distingue des autres organisations patronales régionales comme le G.I.L., l'U.P.R.R.A. etc... En effet, pour René Berger Perrin,

rédacteur en chef depuis le début des années 50 de l'Informateur, « l'Association des Chefs d'Entreprises Libres représente l'élément le plus libéral du patronat français ». Et il ne s'agit pas, bien entendu, de n'importe quel libéralisme tel celui de Giscard qui n'est « que purement matérialiste et concrétisé par l'attitude permissive des autorités, par le laisser aller généralisé, par une tolérance qui ressemble à la licence ».

Non, pour les idéologues de l'entreprise libre « le libéralisme repose sur la conception spiritualiste — à la fois humaniste et chrétienne — d'un droit naturel, supérieur à l'autorité des gouvernements et des majorités ».

Pour ces patrons, artisans, commerçants, industriels, exploitants agricoles, membres des professions libérales, « la société libre, la société chrétienne, repose sur les économies véritables, celle des lois économiques dérivant d'un Ordre naturel ». L'A.C.E.L. s'affirmait, il y a déjà de ça quelques années, comme « le dernier rempart contre la soviétisation » et elle participe depuis toujours très activement à la défense organisée de la doctrine libérale ainsi comprise et exprimée sous le triple aspect politique, économique et spirituel.

### DE L'APOLITISME.....

Pour les dirigeants de ce « Parti économique », son indépendance à l'égard de toute formation politique est « unanimement reconnue », mieux, « les membres du Conseil de notre association ont signé un engagement de ne pas s'inscrire à un parti politique ». C'est pour cette raison sans doute que les élus Indépendants ou non-inscrits sont les plus appréciés des petits patrons « libres », et plus particulièrement ceux du Centre National des Indépendants et Paysans, C.N.I.P., véritable bastion en péril de notables réactionnaires.

Il est vrai que lorsque l'A.C.E.L. se lançait dans des campagnes de tracts à la veille des élections de 1951, 1956,... il s'agissait en fait « d'action civique » destinée « simplement à rappeler aux électeurs quels étaient les principes de liberté et de bonne santé économique dont ils devaient assurer la défense par l'orientation de leur vote... ».

Dans les années 50, c'est le sénateur Florian Bruyas « patron d'entreprise à capital personnel qui, poursuivant son action économique sur le plan politique » présente au Congrès départemental des Indépendants, un rapport économique traduisant exactement les préoccupations de l'A.E.C.P. ( devenue A.C.E.L. ). L'Informateur titrait par ailleurs : « Florian Bruyas, notre meilleur défenseur au Sénat ». Depuis quelques années, son fils Yves Bruyas, Conseiller Général du Rhône, Conseiller Municipal de Lyon, a pris la relève...

Toujours dans les années 50, André Mutter, dirigeant de l'ex Parti Républicain de la Liberté, P.R.L., ancien ministre, était membre de l'A.C.E.L. tout comme les ex députés du Rhône, Edouard Charret et Guy Jarrosson qui eux aussi participaient à la défense de la doctrine libérale spiritualiste sur le plan politique.

Pas de politique, mais après les élections de 1953, l'A.C.E.L. parle de ses élus dans les conseils municipaux ; en 1958, « pour le triomphe des idées libérales et nationales, notre association a contribué à la formation et participe à l'activité de l'Union pour le salut national ». Cette Union était en fait un de ces multiples groupements constitués par des nationaux de droite pour la défense de l'Algérie Française et qui participait aux élections législatives sur des listes d'extrême droite. L'animateur national de cette Union était Antoine Louis Croset, directeur de l'hebdomadaire « La Semaine du Lait - Les Libertés Paysannes », « qui joua un rôle politique non négligeable dans la région lyonnaise ». A. L. Croset fut le premier rédacteur en chef de l'Informateur....

Pas de politique, mais pour les élections présidentielles de 1958, Lucien Daffos, président de l'A.C.E.L. et Gustave Prost, vice-président, sont désignés par le Conseil Municipal de Lyon ( qui comprend un certain nombre d'adhérents de l'A.C.E.L. ) pour être Grands Electeurs....

A la fin des années 50, la chronique de l'Algérie Française était particulièrement fournie dans l'Informateur. Dès 1956, un communiqué suivi d'un bulletin d'adhésion, annonçait « le Comité d'Action pour l'Unité Française vous demande votre adhésion pour sauver l'Algérie française... et éviter que la situation en Afrique du Nord n'évolue pas vers le même désastre que nous avons subi en Indochine ». L'éditorial de l'Informateur « La Voix du Président » ( il s'agit du président de l'ACEL Lucien Daffos ) titrait : « Algérie, terre française ». Etc...

Depuis l'indépendance de l'Algérie, le combat de l'A.C.E.L. est principalement tourné contre « la subversion et les infiltrations révolutionnaires » dans l'église, l'armée, l'entreprise, la famille, l'Etat, les syndicats, etc... tout un programme que l'hôte d'honneur de l'A.C.E.L. (Assemblée Générale de 1976) Jean Kiffer résumait ainsi : « notre civilisation est au bord de la décadence, parce qu'elle est minée par la subversion, cette tumeur maligne ». Jean Kiffer est par ailleurs docteur en médecine et député maire C.N.I.P. d'Amnéville.

Les hôtes d'honneur de l'A.C.E.L. offrent un panorama complet, bien que limité, de ses affinités politiques. Citons pour mémoire : Pierre Montel, ( décédé ) ex député de Rhône, ancien secrétaire d'Etat à l'Air ; Florian Bruyas, Claudius Delorme ex sénateurs CNIP du Rhône; Raymond Burgin, sénateur CNIP de Paris, dont le président de l'A.C.E.L. indiquait qu'il y avait « parfaite concordance de ses idées et de son action avec celles qui sont les nôtres »; Charles Montreuil, ex président du Conseil Régional Rhône-Alpes, CNIP ; Jean Royer, ex député indépendant, ancien ministre, candidat aux élections présidentielles de 1974. Le Comité de Soutien à Jean Royer lors de ces présidentielles, était dirigé par des membres du CNIP, certains étant également membres de l'A.C.E.L. comme Guy Jarrosson, Michel Richelmy, etc... Philippe Malaud, député, président national du CNIP, a publié en 1976 l'ouvrage « La révolution libérale » et est très proche du Club de l'Horloge.

Jean Kiffer, pour qui, mai 68 fut une répétition générale de la révolution subversive arrêtée sur l'ordre de Moscou » ; Fred Aftalion, « nouvel économiste », ancien membre du Front National pour l'Algérie Française, F.N.A.F., créé en 1960 et animé par Jean-Marie Le Pen. Administrateur de l'A.C.E.L. Alfred Henri Aftalion est également membre de la Société du Mont-Pélerin dont nous reparlerons ; Gustave Thibon, ex formateur des partisans de la révolution nationale sous Pétain, philosophe de la France catholique ( hebdomadaire réunissant des catholiques attachés aux traditions nationales ), ex intellectuel du Centre Français de Sociologie créé en 1954 et qui dispensait des cours sur la lutte anti-communiste, etc...

Le philosophe des chefs d'entreprise libre, lors de son intervention à l'Assemblée Générale de l'A.C.E.L. en 1977, discourait savamment sur « les déformations de la liberté chez le libertin et chez le libertaire ». Il ne faut pas oublier que dès 1954, « l'ingénieur conseil » Metzger et Antonin de Mun réglaient également leurs comptes « à tous ceux, communistes et anarchistes qui s'attaquent à la famille, à la propriété, à l'autorité. N'est-ce pas un non sens que la société leur laisse une liberté dont elle meurt ? ». La Monarchie y a que ça de vrai pour Metzger, A. de Mun et M' le philosophe Thibon président de l'actuel Centre Régional d'Action Française, (groupement royaliste de la Drôme et de l'Ardèche ).

Plus récemment, et plus directement, l'A.C.E.L. participe à l'action politique par l'engagement de certains de ses dirigeants comme, par exemple, Jean Philippe Delsol, secrétaire délégué du conseil d'administration en 1976, trésorier adjoint en 1980, adjoint au maire de Caluire tout en étant secrétaire général politique du CNIP-Rhône ; comme aussi Jean Etevenaux, secrétaire délégué en 1975, secrétaire général en 1977 et également candidat sur la liste de Jacques Soustelle à Lyon pour les municipales de 1977; comme Charles Millon membre du comité directeur en 1974, en 1976 et aussi maire de Belley en 1977, député de l'Ain en 1978 sous l'étiquette U.D.F. ; comme enfin Francisque Collomb membre du comité directeur en 1976 bien que sénateur du Rhône ( non inscrit bien évidemment ! ), réélu au conseil d'administration de l'A.C.E.L. à l'assemblée générale de février 1981.

Le président de l'A.C.E.L. Ivan Perret, peut bien commencer son éditorial d'octobre 78 par : « assez de politique ! Plus d'économie ». Son association est un vivier d'apprentis politiciens. Même un vice-président de l'A.C.E.L. Gustave Prost ( 1950/1970 ) est candidat sur la liste Union des Français de Bon Sens, U.F.B.S., à Lyon pour les législatives de 1978. L'U.F.B.S. fut un éphémère petit mouvement de type poujadiste dont le président Gérard Furnon était ( et est toujours ) membre de l'A.C.E.L. à Lyon.

Parions que le secrétaire général actuel Pierre Jarrosson ( fils de Guy Jarrosson, ex député, ex conseiller municipal de Lyon ) agent de change près de la Bourse de Lyon fera — ou pour le moins tentera — une carrière d'« apolitique » d'ici peu....

Nous ne voudrions pas terminer ces quelques lignes sur l'engagement politique des tenants du libéralisme spiritualiste sans évoquer la création, fin 1977, entre l'ACEL et le mouvement ETHIC ( entreprise de taille humaine ), d'un Bureau d'Etudes Législatives qui a « pour vocation l'étude critique des textes législatifs et réglementaires et la formulation en termes à la fois juridiques et politiques des propositions de réformes ». La cellule de base de ce bureau est constituée de Philippe Clavel, Jean-Philippe Delsol et Michel Chapas tous de charmants jeunes cadres doctrinaires formés à l'école du cercle culturel et apolitique Charles Péguy.

Enfin, il semble que l'A.C.E.L. entretienne de relations de vive sympathie avec un service de renseignements politiques bien connu : les Renseignements Généraux. En effet, il est peu de manifestations importantes des chefs d'entreprise « libres » qui ne soient fréquentées par quelques messieurs couleur passe-muraille comme par exemple Jean Fournier en 1962 ; Milhiet directeur des R.G. en 1967 ; Carlam commissaire principal en 1968 ; Cahen directeur régional en 1970 ; Jacques Echelard en 1977 ; etc... Certains sont même membres de l'A.C.E.L. comme Charles Reilhac, ex chef de service des R.G. dans les années 50, directeur régional vers 1963, puis petit patron d'un cabinet de relations publiques et d'enquêtes à Lyon : Reilhac conseiller et enfin P.D.G. de la S.A. Rodac, société « au service des professions libérales » qui se charge d'enquêtes diverses, notamment de préembauches....

Il nous faut également rappeler que Charles Reilhac est aussi consul honoraire de Bolivie depuis 1967. Et pour plus de facilités ( lesquelles ? ) l'adresse et le numéro de téléphone de la société Rodac S.A. sont les mêmes que celui du Consulat 18 Rue d'Algérie !

Le Canard Enchaîné du 18 février 81 indiquait à propos de la remise de médaille à Ivan Perret que les Renseignements Généraux avaient confondu le récipiendaire avec un homonyme. C'est un comble pour un service qui fait quasiment partie de la grande maison des hommes libres.

a suivre.....

Suite à la publication de l'article : « L'institution prostitutionnelle archétype de la société salariale » paru sur I.R.L. numéro 38, nous publions une réaction d'Alain.

## LA PROSTITUTION INSTITUTIONNELLE : ARCHETYPE DE LA SOCIETE INTELLECTUELLE

**R**ien d'étonnant à ce que Lebel tienne tellement à l'idée de « l'Institution Prostitutionnelle » ; son papier en est la parfaite illustration. En d'autres termes Lebel écrit comme une putain qui apporte à l'institution intellectuelle ( en l'occurrence le maquereau ) le fruit de ses passes avec les « masses laborieuses ».

Admirez le travail. Voilà un intellectuel, quelqu'un de très bien, à l'écriture facile et limpide, qui se situe du côté de ceux qui font profession de manier le Verbe et de penser pour les autres. S'il fricote avec l'extrême gauche, cela ne fait que lui ajouter une pointe d'originalité non-négligeable. Il sait bien montrer d'ailleurs qu'il n'est pas dupe. Ne s'est-il pas affublé, lors du colloque « Consensus et Dissidence », dont est extrait ce texte, d'une soutane, pour moquer les nalfs anarchistes, et, en quelques sortes, bien marquer les distances ? Ce genre de gag amuse toujours et dispose favorablement l'auditoire.

En réalité, il n'était sans doute pas adressé d'abord à ceux qui en étaient directement témoins, mais plutôt au second degré, à un public universitaire devant lequel il importe de briller et qui ne pouvait qu'apprécier ce clin d'œil, cette complicité de caste.

Car finalement, il s'agit-là d'un homme sérieux, un des plus beaux florons de la pensée française. Admirez le sérieux de son travail : il ne s'est pas contenté de discourir de loin sur le monde du travail, il a osé approcher cet univers étrange et fascinant. Il est allé jusqu'à enregistrer 16 heures de discussion... Certes, d'autres y passent leur vie, dans ce monde du travail, mais ceux-ci ne parlent pas, ou alors pas si bien. En tout cas, ce qu'ils écrivent ne peut-être considéré que comme des documents ; tandis que là, on a à faire à un penseur. Un penseur qui a été profondément affecté par l'échec de L.I.P. ; à la limite du désespoir, le gars, mais un désespoir constructif, puisqu'il en est sorti un magistral ouvrage qui nous invite discrètement à lire. Ouvrage inachevé, bien sûr, car les grands penseurs ne s'arrêtent jamais, et il faut bien en garder pour la bonne bouche.

De la même façon et avec le même souci de sérieux, Lebel, l'intellectuel qui va au masses, a même fréquenté le milieu, le vrai, celui de la prostitution ; il a surtout beaucoup lu à ce sujet, d'ailleurs, il nous fournit une bibliographie abondante comme font tous les bons professeurs. Voyez l'audace, intellectuelle en tout cas, même les sujets les plus scabreux n'échappent pas à son investigation.

Emporté par son enthousiasme, Lebel n'a sans doute pas bien aperçu qu'il ne s'agissait pas d'un happening, où tout serait d'emblé possible parce qu'en dehors de la réalité. Cruelle désillusion : les travailleurs n'ont pas la force d'effacer comme ça, instantanément, par un effort intellectuel et un tour de passe-passe esthétique, la réalité du salariat à laquelle ils sont soumis. Comme les choses sont pourtant faciles dans le monde des idées ! Si un raisonnement intellectuel ne colle pas à la réalité, il faut absolument forcer celle-ci à entrer dans le moule de celui-là. Lebel n'ose pas dire que les ouvriers sont des cons... Celà apparaîtrait un peu simpliste, après un raisonnement aussi brillant. Simplement, il parle d'un « désir salarial » inné.

C'est vrai qu'il est brillant le style et qu'il amène sans la démontrer, à accepter comme une évidence une thèse qui n'est pourtant nullement assurée, à savoir que ce « désir salarial » est, en quelques sortes, inné, qu'il existe quelques parts, on ne sait pas trop où ( Lebel ne parle pas « nature humanine », ce qui ferait quand même un peu trop rétro ), mais de toute éternité. A partir de deux évènements contemporains qui ont en effet prouvé que les facteurs économiques n'étaient pas seuls en cause ( comme le prouverait du reste l'analyse de n'importe quel évènement ), Lebel extrapole allègrement l'existence anhistorique de l'« horreur de la liberté ».

Que l'esclavage ne soit pas uniquement inscrit dans les structures économiques c'est une évidence dont La Boetie, entre autres avait déjà parlé, et que nous ressentons tous quotidiennement. Quant à savoir comment ces structures économiques s'articulent avec les besoins, les désirs et les peurs des individus... C'est à cela qu'il faudrait réfléchir et ne pas se contenter de phrases brillantes.

Je n'ai pas de comptes à régler avec Lebel, que je ne connais d'ailleurs pas. Je parle d'une attitude intellectuelle qui consiste à disserter brillamment sur ce que vivent les autres, à paraître découvrir des évidences qui sont déjà connues de tous ceux qui ne se contentent pas de clichés et à en tirer des conclusions désabusées. Il n'y a pas de sot métier, les intellectuels lorsqu' il font le leur honnêtement apportent des éléments intéressants. Ce qui est insupportable c'est la prétention à discuter de tout, et faire servir son talent à glisser sans les démontrer des thèses dangereuses...

ALAIN

### FORMULAIRE D'ABONNEMENT

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....CODE POSTAL .....VILLE.....

Tarif pour 5 numéros (1 an) : 35 balles (ou plus).

Formulaire à envoyer à: I.R.L. 13 rue Pierre Blanc 69001 LYON.

Libellez les chèques à IRL CCP 4 150 95 N LYON .

# LES CHASSEURS

*Nous ne marchions qu'avec le soir  
Les aubes fades, noires et sales  
Nous faisaient peur.*

*Nous étions froids, de lourdes entrailles  
Clouaient nos âmes sur le fusil  
Qui chantait noir.*

*Nous faisons peur aux tout-petits  
Qui nous croyaient tous ennemis  
Et c'était vrai.*

*Nous étions quatre dans la campagne  
Chassant le froid et quelques flammes  
Nous faisaient rois.*

*Quatre fusils, quatre couteaux  
Sont à l'affût, cherchent l'agneau  
Dans les buissons.*

*Nous ne trouvions qu'une peur verte  
Un bruit l'ennemi disparaît,  
Chante la peur.*

*Si l'un s'étrangle d'un sourire  
Silencieux, chez l'autre tout tremble  
Ferme les yeux*

*Ouvre les yeux, tu n'es pas mort  
Tu as eu peur, tu n'es pas mort  
Ouvre les yeux*

*Et s'il est mort tant pis pour lui  
Le cœur cède au sourire bleu  
De l'étrangleur*

*A sa maman quelques photos  
Elle pleurera elle dira Non  
Il était beau*

*Nous étions trois dans la campagne  
Claque le vent fuse la flamme  
Qui nous appelle*

*Point d'ennemi ou s'il existe  
Il est petit, peut-il nous voir ?  
La nuit est fausse.*

*Les feuilles glissent les branches bougent  
On a tiré, sommes-nous touchés ?  
Il est deux heures.*

*On est toujours le premier tué  
Le ventre, la tête, les jambes  
Pleurent sans bruit.*

*Puis l'on regarde à ses côtés  
Ce n'est pas nous, c'est un ami  
Qui est touché*

*Chante la mort, elle l'enveloppe  
Ses mains sont blanches sa tête rouge  
Plus rien ne bouge.*

*A sa maman quelques photos  
Elle pleurera elle dira Non  
Qu'il était beau*

*Nous étions deux dans la campagne  
Si peu d'amis et tant de calme  
Nous faisait peur.*

*Les ruisseaux chantent leur misère  
Ils sont rougis par cette guerre  
Ils sont rougis.*

*Les renards nous guettent, sans ombre  
Les macreuses s'affolent dans l'ombre  
Plus rien ne bouge.*

*Une balle craque sous mon cœur  
Il sera seul, il aura peur  
Il sera seul.*

*A ma maman quelques photos  
Elle pleurera elle dira Non  
Qu'il était beau.*

Patrick le Mauff

## THEATRE MUSICAL



